

PH/D.R.



ELLE DEVRA RENCONTRER DEMAIN À PARTIR DE 15H LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

■ L'ÉQUIPE NATIONALE S'EST ENVOLÉE HIER POUR BANGUI

Lire en page 17

**SELON UN RAPPORT
DE LA CIMADE**

3.721 ALGÉRIENS EXPULSÉS DE FRANCE EN 2009

Lire en page 2

Le 25 octobre dernier
délai pour le dépôt
des dossiers
des visas pour le Hadj

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1091 Ven. 8 - Sam. 9 octobre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Le Nobel de la
littérature 2010
décerné à Mario
Vargas Llosa

Lire notre cahier culturel
pages 11, 12 et 13

Déportations musclées des migrants subsahariens vers la frontière algérienne

«MÉDECINS SANS FRONTIÈRES» ÉPINGLE LE MAROC

Lire en page 2



Ph/D.R.

LUTTE ANTITERRORISTE,
DÉNUCLÉARISATION,
RÉFORME DE L'ONU ET
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE



Ph/APS

ALGER ET MOSCOU SUR LES MÊMES ONDES

Lire en page 3

DÉPORTATION DES MIGRANTS SUBSAHARIENS DU MAROC VERS LA FRONTIÈRE ALGÉRIENNE

L'inquiétude de Médecins sans frontières

La déportation massive de centaines de migrants subsahariens par le Maroc vers la frontière algérienne a été dénoncée par Médecins sans frontières (MSF) qui s'inquiète sur le sort de ces migrants soumis aux traitements humanitaires et médicaux indignes, ce qui constitue une grave atteinte aux droits de l'Homme.

PAR MUSTAPHA LAOUER

Selon l'ONG Médecins sans frontières qui se dit indignée par « ces rafles forcées », des centaines de migrants, y compris des femmes et des enfants, ont été déportés vers un no man's land à la frontière entre le Maroc et l'Algérie où ils ont été abandonnés de nuit sans eau ni nourriture. Ainsi, MSF a affirmé que 600 à 700 personnes, dont des femmes et des enfants, ont été arrêtées lors d'opérations policières entre le 19 août et le 10 septembre dans plusieurs villes marocaines comme Oujda, Al-Hocieana, Nador, Tanger, Rabat, Casablanca et Fez. Ces personnes ont été ensuite déportées à la frontière avec l'Algérie. Les forces de l'ordre marocaines ont fait irruption et ont procédé aux raids qui ont détruit, sans aucun état d'âme, les abris de fortune et campements d'immigrants clandestins avec des bulldozers, voire même avec des hélico-



Les forces marocaines infligent des traitements dégradants et inhumains aux migrants subsahariens. Ph. : D.R.

ptères comme à Nador détruisant des tentes et les habitations des migrants. Ces actes régressifs des forces policières marocaines sur ces migrants constituent une violation des droits de l'Homme. Ces centaines de migrants capturés sont ensuite abandonnés à leur sort sans eau ni nourriture parmi eux des femmes enceintes, des femmes avec enfants en bas âge et des personnes souffrant de blessures liées directement ou indirectement aux rafles ou souffrant de problèmes de santé. Devant cette répression, ces migrants n'avaient de choix que de retourner à pied à Oujda ou de tenter de passer la frontière algérienne. Abandonnés dans cette zone

au milieu de la nuit, face à d'éventuelles attaques des bandits et contrebandiers opérant dans cette région. Ceux qui ont réussi à rejoindre la ville de Oujda se retrouvent privés de leur argent et effets personnels. Selon Jorge martin, chef de mission de MSF, qui était témoin avec son équipe des conséquences directes de ces rafles et expulsions en masse sur l'état de santé physique et morale des migrants, « une assistance médicale a été fournie à une femme qui avait accouché six jours avant, arrêtée par la police et qui dû passer cinq jours dans une cellule avec son nouveau-né. Elle a été ensuite reconduite à la frontière, mais elle a réussi

à rejoindre Oujda ». Et il ajoute : « Le durcissement dans le cadre du contrôle migratoire au Maroc a un impact direct sur la santé et la dignité des migrants et des réfugiés ». L'état de santé est déplorable et très inquiétant pour ces migrant souligne les équipes MSF qui ont constaté une augmentation inquiétante des patients souffrant de problèmes de santé liés à la violence. Les chiffres sont éloquent : sur 186 patients qui ont reçu des soins médicaux de la part de MSF, 103 souffraient de lésions et de blessures provoquées par les violences commises lors de leurs arrestations. Face à cette répression sans limite des forces policières marocaines, MSF appelle les autorités marocaines à respecter leurs obligations dans l'application des mesures de contrôle migratoire. Le gouvernement doit respecter la dignité et l'intégrité des migrants et faire son possible pour éviter d'augmenter encore davantage leur vulnérabilité et leur insécurité. Malgré que les lois marocaines stipulent que les femmes enceintes et les enfants et autres migrants vulnérables ne doivent pas être reconduits à la frontière, le Maroc persiste et outrepassé tous les lois et ne semble pas être décidé à collaborer avec le MSF qui tire la sonnette d'alarme. Le Maroc se dirige vers l'impasse face aux droits de l'Homme. Ces déportations de migrants subsahariens dans des conditions de santé déplorables à la frontière algérienne en est la preuve.

M.L.

LA CIMADE PUBLIE UN RAPPORT ACCABLANTE

Les Algériens les plus touchés par les expulsions en France

PAR NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

C'est désormais un fait avéré et corroboré par les statistiques de la Cimade. Les Algériens sont les plus expulsés de France. Après le rapport publié en juillet dernier sur les pratiques consulaires faisant état d'un taux de refus de visa record aux Algériens, cette même communauté est également la plus concernée par les expulsions du territoire français, révèle en effet le rapport 2009 sur les rétentions administratives publié jeudi dernier par l'ONG humanitaire présenté aux journalistes lors d'une conférence de presse. De ce rapport il ressort que les Algériens occupent le haut du classement en terme de reconduites à la frontières avec 3.721 Algériens expulsés, soit 12,8% des expulsions. Viennent ensuite les Marocains avec 12,2% puis les Tunisiens avec 11,8%. La Cimade dénonce dans ce contexte des « reconduites de communautaires très ciblées ». L'ONG dénonce également la rétention dans ses centres de personnes expulsées pour un

simple séjour irrégulier avec les délinquants. Une manière de mettre dans un même « sac » délinquance et étrangers.

Or, il n'existe aucune relation entre les deux faits, indique la cimade. Pour preuve, les arrêtés de reconduite à la frontière (APRF) représentent plus de 70 % des mesures d'éloignement du territoire. (Cette mesure sanctionne un simple séjour irrégulier en absence de tout autre délit). Parallèlement, les interdictions du territoire (qui assortissent une condamnation pénale pour séjour irrégulier ou pour d'autres délits) sont en constante diminution passant de 7,72 % en 2006 à 5,17 % en 2009, relève la Cimade. Combinées, ces deux informations viennent infirmer le fait que les étrangers sont la source d'une délinquance que le gouvernement qualifie de galopante. Ce type d'affirmation est surtout utilisé à des fins de stigmatisation et pour justifier une politique démagogique et sécuritaire. D'autre part, la « cabale » faite aux étrangers est réelle. Elle se passe d'une manière « abusive » et « illégale » sur la base

d'interpellation et dénonciations « déloyales », affirme la Cimade.

«Expulsez, enfermez, tout est permis»

La politique du chiffre érigée en pratique courante encouragée par les autorités françaises induit des contrôles systématiques faisant fi des lois des étrangers et de toute humanité. Interpellation de parents allant chercher leurs enfants à l'aéroport ou à l'école, devant les associations d'entraide, à l'hôpital ou devant les agences d'interim ou encore au SAMU. Des circulaires ont même été envoyées aux banques et aux agences de recrutement « pôle emploi » pour traquer et signaler dans leurs fichiers les étrangers dépourvus de papiers. Ce n'est plus simplement sur la voie publique ni de manière inopinée que s'effectuent aujourd'hui les contrôles de papiers et les arrestations de personnes en situation irrégulière. L'administration n'hésite pas à user de stratagèmes déloyaux et à contourner la loi pour parvenir à ses fins. « Mensonges lors de l'interpellation quant aux intentions de la

préfecture, manipulations de la procédure par des placements ou autres expulsions expéditives visant à s'affranchir du contrôle du juge judiciaire, interpellations déloyales ou contrôles au faciès, sont autant de pratiques constatées », dénonce la cimade.

Alors que le projet de loi Besson sur l'immigration est en débat à l'assemblée, le rapport sur les conditions de rétention publié par La Cimade dévoile les conséquences lourdes qu'aura cette future loi sur les droits des étrangers retenus. Erigée en enjeu électoral majeur par Sarkozy, l'immigration est utilisée comme leitmotiv visant à le rattacher à des fins politiques au tryptique trompeur, immigration, délinquance et sécurité. Et dans ce contexte, « pour permettre les effets d'annonces, il faut faire du chiffre. Il faut donc arrêter, enfermer, expulser toujours plus et à tout prix ». Quitte à repousser les limites du bon sens. « Les tabous tombent, les réflexes et les pratiques les plus nauséabondes ressurgissent, croissent et embellissent », dénonce la Cimade.

M.C.

DOUANES ALGÉRIENNE ET FRANÇAISE

Signature d'un accord de coopération

Un protocole d'accord de coopération dans le domaine de l'utilisation des outils de gestion de l'information sur les échanges commerciaux a été signé, jeudi à Alger, entre les Douanes algérienne et française. L'accord, précise-t-on, a été paraphé par le directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala et son homologue français Jérôme Fournels, qui a effectué une visite de travail de deux jours en Algérie. Grâce à cet accord, les deux services douaniers portuaires pourront collaborer plus étro-

tement notamment dans la lutte contre la fraude et la contrefaçon, a précisé M. Bouderbala. « L'accord permettra de mieux encadrer cette coopération avec un partenaire important comme la France, ainsi que la facilitation de dédouanement grâce à un échange d'informations, avec une meilleure utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication (TIC), sur le flux de marchandises entre les services des deux administrations », a-t-il souligné. Il est à noter que la visite du DG des Douanes fran-

çaises à Alger s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques entre les deux administrations. Cette même visite devrait « renforcer la coopération technique classique (formations des cadres et agents douaniers et échange d'informations...) et approfondir la liaison entre les douanes algérienne et française pour sécuriser la chaîne logistique entre les deux pays dans le but de protéger leurs économies », a-t-il précisé. La rencontre a été également une occasion pour dresser un bilan sur le programme annuel de coopé-

ration entre les deux parties en vue de trouver les voies et moyens de la renforcer. M. Jérôme Fournels et la délégation qui l'accompagne ont effectué jeudi dernier une visite au port d'Alger où ils ont eu des explications sur le fonctionnement des différents services douaniers du port.

La France est le premier fournisseur de l'Algérie avec près de 6,2 milliards de dollars en 2009 et son quatrième client avec 4,6 milliards de dollars, selon les statistiques des Douanes algériennes.

M. B.

LUTTE ANTITERRORISTE, DÉNUCLÉARISATION, RÉFORME DE L'ONU ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Alger et Moscou sur les mêmes ondes

La visite du président russe Dmitri Medvedev en Algérie aura insufflé une dynamique nouvelle dans les relations algéro-russes.

PAR MOKRANE CHEBBINE

La concertation entre les deux chefs d'Etat a été sanctionnée par l'élaboration d'une déclaration commune de 17 points, où ils s'engagent notamment à consolider la consultation politique entre Alger et Moscou sur diverses questions internationales. En effet, les visites présidentielles se feront désormais de manière régulière, de même que celles des ministres des AE qui se feront alternativement chaque année, selon ladite déclaration qui s'est focalisée sur la nécessité de renforcer les relations diplomatiques entre l'Algérie et la Russie. Outre la consolidation, voir le renforcement des échanges économiques et des investissements entre les deux pays, la déclaration commune qui a sanctionné des pourparlers en lieu entre les présidents Bouteflika et Medvedev a permis de clarifier certaines visions communes sur diverses questions d'actualité régionale et internationale. C'est ainsi qu'Alger et



Les Présidents Medvedev et Bouteflika lors d'une séance d'entretiens.

Moscou se sont engagés à la consolidation de la paix au Moyen-Orient et dans tous les foyers de tension, et ce, en se conformant aux résolutions et lois des Nations unies et du Droit international concernant la non-prolifération des armes nucléaires, le trafic de drogue et d'armes, et ce en coopérant pleinement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les deux parties ont convenu dans ce sens à renforcer la lutte internationale contre le terrorisme et la prise d'otages et tous les phénomènes

connexes tel le trafic de drogue. « Les deux parties appuient la nécessité de réforme de l'ONU, qui passe en particulier par une prise en charge responsable de la question de l'élargissement du Conseil de Sécurité sur une base équitable et démocratique, en tenant compte notamment des données économiques, démographiques et géographiques et en veillant à une meilleure représentation de l'Asie et de l'Afrique », lit-on par ailleurs dans la Déclaration commune algéro-russe. En outre, les engagements des

deux parties algérienne et russe ont également porté sur le renforcement de la coopération militaire et militaro-technique à travers la Commission mixte intergouvernementale pour la coopération militaire et technique, sur l'approfondissement des relations économiques, notamment en matière d'énergie, d'industrie minière et de métallurgie, la construction mécanique, l'agriculture, le secteur bancaire et financier, les investissements, la recherche et la formation, les hautes technologies, la recherche et le développement, l'utilisation de l'énergie nucléaire et l'exploitation de l'espace à des fins pacifiques.

M. C.

INVESTISSEMENTS RUSSES EN ALGÉRIE

Les garanties de Benmeradi

Le ministre de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de l'Investissement a tenu à rassurer les hommes d'affaires et les chefs d'entreprise russes sur le climat des investissements dans le pays. Mohamed Benmeradi, qui s'exprimait, mercredi dernier, à l'ouverture des travaux du premier forum de coopération algéro-russe à Alger, a affirmé la disposition de l'Algérie à promouvoir un véritable partenariat économique algéro-russe qui se nourrira des grandes potentialités existant dans les deux pays. « Nous sommes disposés à examiner et encadrer les possibilités d'investissements en partenariat entre les entreprises algériennes et russes », a-t-il dit, devant un panel d'hommes d'affaires mené par le ministre russe de l'Energie. Rappelant le plan quinquennal de développement 2010-2014 amorcé par l'Algérie, pour lequel 286 mil-

liards de dollars ont été mobilisés, ainsi que toutes les opportunités d'investissement qui s'y offrent, le ministre de l'Industrie a estimé qu'il « paraît tout à fait naturel, de part l'importance des relations économiques qui existent entre nos deux pays, de l'excellence de nos relations bilatérales et de notre volonté réciproque pour les développer davantage », dans une allusion aux avantages comparatifs importants qui se dégagent du marché algérien et des avantages qui attendent les opérateurs russes désireux d'y investir. Plus explicite, Mohamed Benmeradi a précisé que 40% des ressources financières mobilisées pour le programme quinquennal seront destinées au développement des infrastructures de base, secteur de prédilection des entreprises russes, mais aussi bénéfique pour l'économie nationale compte tenu de l'offre d'emplois et de la

modernisation du pays qu'il génère. En outre, le ministre de l'Industrie a invité les opérateurs russes à investir dans les secteurs des véhicules industriels, de la sidérurgie, des équipements industriels et de l'électroménager, réaffirmant la démarche économique nationale qui vise à se démarquer de plus en plus de l'économie rentière entièrement liée aux hydrocarbures. Il a souligné, à ce propos, la nécessité de diversifier les échanges commerciaux et de nouer de véritables relations économiques, affirmant que « d'importantes opportunités d'affaires existent dans divers domaines d'activité de notre économie, que nous pourrions développer ensemble », et ce, avec la garantie que certaines filières industrielles nationales répondent amplement aux exigences des normes internationales.

M. C.

SERGUEY SHMATKO, MINISTRE RUSSE DE L'ENERGIE :

«Nous sommes prêts à développer l'industrie algérienne»

Les hommes d'affaires et chefs d'entreprise russes présents aux travaux du forum algéro-russe n'ont pas caché leurs ambitions d'investir plusieurs créneaux de l'économie algérienne. Ils envisagent en effet d'explorer les opportunités d'investissement sur le marché local pour pouvoir d'y installer le plus rapidement. Une chose est cependant sûre ; ils s'accordent tous à dire que le marché algérien offre un choix divers et des opportunités immenses. Ainsi, le ministre russe de l'Energie, Serguey Shmatko, a souligné l'attachement des deux pays à hisser les relations économiques et commerciales au niveau des relations poli-

tiques. Il a exprimé, à l'occasion, l'intérêt des sociétés russes pour le marché algérien, affirmant que celles-ci sont en mesure d'« apporter une contribution significative pour l'industrie algérienne ». Il a fait savoir dans le même sens que les autorités russes ont décidé d'ouvrir un bureau d'investissement à Alger et à Moscou pour accompagner les sociétés russes qui souhaitent investir en Algérie. Intervenant à son tour, le président du Conseil d'affaires algéro-russe, Ettayeb Ezzeraimi a estimé que les discussions que les hommes d'affaires russes ont eu avec leurs homologues algériens permettront d'approfondir le travail entamé par le

comité d'affaires en vue de densifier les échanges entre les deux pays dans une perspective de partenariat et d'investissement « fructueux et mutuellement bénéfique ». Il a indiqué qu'une soixantaine d'entreprises russes sont présentes à Alger et que près d'une centaine d'entreprises algériennes participent à ce forum, énumérant, dans ce contexte, toute une palette de secteurs dans lesquels russes et algériens pourraient promouvoir leur coopération. Il a cité notamment les domaines de la métallurgie, du transport, de l'agroalimentaire, les services et les énergies renouvelables.

M. C.

RESTRUCTURATION DU FLN À CONSTANTINE

Divergences autour de la procédure

Prévue à partir de ce samedi, l'opération de restructuration du Front de libération national (FLN) à Constantine semble, d'emblée, compromise. A plus forte raison, elle sera tout simplement renvoyée sine dei. Selon la base militante, l'ensemble « des conditions idoines pour cette opération ne seront pas encore réunies ». La période de préparation qui s'étalait de juin dernier à octobre n'a pas été utilisée à profit pour en peaufiner les contours. En dépit de l'importance d'une telle entreprise sur laquelle, Abdelaziz Belkhadem est revenu à plusieurs reprises, la capitale de l'Est ne serait pas encore dans les temps. L'opération en question, qui se traduira par le renouvellement des Kasma, a buté en premier lieu sur l'opposition de la commission de wilaya en charge de cette mission. Cette dernière a émis des réserves quant à la procédure adoptée par le membre du comité central et néanmoins superviseur de l'opération à Constantine. Il lui sera reproché son assentiment au coup d'envoi de restructuration alors que les directives à observer semblent avoir été ignorées, voire foulées au pied. A l'exemple de l'ouverture de tous les Kasma de la wilaya, condition sine qua non pour le bon déroulement du processus, qui s'est révélée non respectée. Certains membres de la dite commission en sillonnant le territoire de la wilaya auront relevé la fermeture de 11 Kasma sur les 19 existantes. D'autres entorses seront, en parallèle, signalées. Celles de l'affichage des listes des militants ou encore l'établissement, avant la restructuration, des cartes d'adhésion pour les années 2009 et 2010 et qui, à priori, n'ont pas été accomplies ou menés à terme. Autant de couacs qui laisseront sceptiques les observateurs de la scène politique locale sur le bouclage de cette opération ce week-end. Il est de notoriété publique que la formation FLN à Constantine ne baigne pas dans l'harmonie totale depuis plusieurs mois. Les dissensions dans les rangs du parti ont ressurgi à la faveur du 9 e congrès, tenu l'année écoulée. La désignation des délégués à même tourné court dans certaines kasma. L'ostracisme affiché à l'égard des jeunes, des femmes et des anciens de l'aile Benflis a fini par ébranler une structure, qui jusque-là, a réussi à préserver une homogénéité de façade. Dans ce sillage, une motion de retrait de confiance aurait même été déposée à l'encontre du mouhafedh mais restée toutefois lettre morte.

N.D

POLITIQUE DE DISTRIBUTION
DES MÉDICAMENTSOuld Abbès veut
rencontrer les
producteurs
et distributeurs

Les fabricants de médicaments et les importateurs locaux et étrangers tiendront une réunion, la semaine prochaine, avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès. A l'ordre du jour, a-t-il annoncé, l'examen de la politique de distribution des médicaments par les producteurs. « Cette rencontre permettra d'examiner la politique qu'adoptera l'Etat afin de garantir la production locale des médicaments et assurer son autosuffisance en la matière », a indiqué le ministre, lors d'une visite d'inspection au siège de la pharmacie centrale de Dar El Beida pour vérifier les médicaments devant être envoyés avec la délégation nationale du Hadj. « Tous les producteurs locaux et étrangers accrédités à Alger sont invités à adhérer à cette politique en vue de garantir la couverture à 70% des besoins du pays en matière de médicaments à l'horizon 2014 », a-t-il souligné. Dans le même ordre d'idées, le premier responsable du secteur de la santé a rappelé que près de 2 milliards de dollars de médicaments et de produits pharmaceutiques ont été importés l'année dernière, « ce qui est inadmissible », a-t-il précisé ajoutant qu'il allait « œuvrer à l'application du texte réglementaire qui fait obligation à tout importateur de produire dans un délai ne dépassant pas deux ans ». Et d'ajouter que « tous les importateurs qui veulent travailler en association avec des étrangers ou des entreprises publiques sont les bienvenus pour peu qu'ils sachent que l'intérêt national reste suprême car le médicament reste un produit stratégique ».

RÉHABILITATION DE NEUF
HÔTELS DU SUDPlus de 2 milliards
DA débloqués

La société de participation Gestour s'est vue débloquent, sous forme de prêt du Trésor public, une somme de plus de deux milliards de dinars pour la réhabilitation de neuf hôtels du Sud du pays, a indiqué, jeudi à Ghardaïa, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smail Mimoun. Le ministre, qui s'est rendu à Ghardaïa dans le cadre de l'évaluation du dispositif mis en place pour garantir un bon déroulement de la saison touristique saharienne 2010-2011, a effectué une visite d'inspection à l'Hôtel M'Zab qui a subi une réhabilitation dont le coût est estimé à plus de 570 millions de dinars. Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre du fonds de développement des régions du Sud. Smail Mimoun a précisé, à ce propos, que les hôtels Antar (Bechar), Touat (Adrar), Gourara (Timimoun), El Djanoub (Ghardaïa), Oasis (Touggourt), Louss d'El-Oued et Tahat de Tamanrasset, sont eux aussi concernés par cette opération de mise à niveau. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a, durant sa visite dans la même wilaya, procédé à plusieurs inspections dans des établissements hôteliers, à l'instar de l'hôtel M'Zab, dont les travaux de réhabilitation ont été achevés depuis plus de trois ans, sans que cette structure soit réceptionnée et mise en service. Chose qui, précise-t-on, a étonné le ministre qui a décidé d'envoyer une commission d'inspection du ministère afin de lever les réserves et éventuellement de procéder à une réception définitive. M. Mimoun a, également, inspecté le nouveau siège de la Direction du tourisme, achevé pour un coût de plus de six millions de dinars, et le complexe de l'artisanat, composé d'une maison d'estampillage, d'une maison et musée de l'artisanat, réalisé pour une enveloppe de plus de 40 millions de dinars. Le nouveau bain thermal situé dans la localité thermique de Zelfana a, lui aussi, été inspecté par le ministre, a-t-on appris.

M. B.

DAHO OULD KABLIA À PROPOS DU DERNIER CHANGEMENT À LA TÊTE DES WILAYAS

Un mouvement pour rompre
avec le passé

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, a mis en exergue l'importance du récent mouvement dans le corps des walis, qui coïncide avec le début de la mise en œuvre du Plan quinquennal 2010-2014, qualifiant ce mouvement de "rupture" avec le passé.

PAR INES AMROUDE

Le dernier mouvement a touché, outre les walis, les walis-délégués, les secrétaires généraux de wilaya, les directeurs de la réglementation et des affaires générales (DRAG) ainsi que les directeurs de l'administration locale (DAL) et les chefs de daïra, a indiqué M. Ould Kablia, lors d'un point de presse en marge d'une cérémonie d'installation de walis nouvellement nommés, jeudi à Alger, rapporte l'APS.

Ce large mouvement, touchant l'ensemble des cadres concernés, vise « à créer une rupture avec ce qui a été fait auparavant », a-t-il ajouté.

Le ministre a précisé que le mouvement a concerné 28 walis mutés, 12 nouvellement nommés, 8 maintenus dans leurs wilayas respectives, 7 cadres promus walis-délégués, 33 secrétaires généraux de wilaya, dont 10 nouvellement promus, l'ensemble des DRAG et DAL, avec deux nouvelles promotions, 215 chefs de daïras mutés, dont 35 nouvellement promus (et dont l'âge varie entre 35 et 40 ans).

S'ADRESSANT AUX MEMBRES DE LA MISSION MÉDICALE DU HADJ 2010

Ghلامalah invite à la sagesse
et la patience

PAR MASSINISA BELAKEHAL

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès et le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Bouabdellah Ghلامallah, ont appelé jeudi dernier à Alger les membres de la mission médicale chargée de l'encadrement de la saison du Hadj 2010 à faire preuve de sagesse et de patience.

Dans ce cadre, le ministre de la Santé, qui a présidé l'ouverture des travaux du séminaire destiné à la mission médicale pour la saison du hadj 2010 à l'Institut national de santé publique (INSP) a souligné que « cette mission composée de 120 médecins et auxiliaires médicaux est tenue de faire preuve de patience, vu la grande pression à laquelle ses membres seront confrontés lors de la saison du Hadj notamment de la part des hadji qui réclament sans cesse les médicaments ». Ould Abbès, qui a visité à cette occasion la pharmacie centrale des hôpitaux de Dar El Beida (Alger), a affirmé que « 9 tonnes de médicaments ont été mobilisés pour garantir la couverture sanitaire pour tous les hadji algériens » ajoutant que « plus de 400 types de médicaments concernant 17 spécialités médicales seront envoyés ». Les médicaments



Daho Ould Kablia

Ph. : Midi libre

« C'est une vision nouvelle que ces cadres auront lorsqu'ils assumeront la responsabilité à la tête de la wilaya », a-t-il dit. Le membre du gouvernement explique dans ce sens que « c'est une équipe qui, au départ, peut ne pas paraître homogène, parce que ces cadres viennent d'horizons divers, mais devront très rapidement se connaître, harmoniser leurs actions et coordonner leurs efforts pour avancer très rapidement ». « Les walis auront, notamment, pour mission de faire démarrer le Plan quinquennal et de faire face aux échéances électorales de 2012 (législatives et locales) et de 2014 (élection présidentielle) », a-t-il ajouté. Il a relevé que l'actuel mouvement dans le corps des walis n'a jamais touché un nombre aussi important de walis depuis 2004, rappelant que des changements partiels avaient eu lieu en 2006 et 2008.

M. Ould Kablia a affirmé, en outre, avoir préféré organisé une cérémonie d'installation collective des walis nouvellement nommés ainsi que ceux qui ont fait l'objet d'une mutation vers une autre wilaya, notamment par « souci de gain de

temps », vu le nombre important de walis à installer. Il a indiqué que son intervention devant les walis, après la cérémonie d'installation, aura pour but de présenter la feuille de route de chacun des acteurs (ministre, walis, chefs de daïras, etc.), conformément aux orientations et directives émises par le président de la République lors des récentes auditions qu'il avait dirigées sur les activités des différents départements ministériels. La mise en place d'une "administration renouée" avec de nouveaux modes d'organisation, tels que définis par les récents textes législatifs et réglementaires ou ceux qui sont projetés, figurent parmi les objectifs de cette feuille de route, a-t-il précisé. « Ce qui est attendu des walis, ce sont la compétence, l'engagement et le dynamisme », a-t-il souligné, les appelant à prendre en charge les projets inscrits au titre du Plan quinquennal 2010-2014 et l'achèvement des projets qui restent à réaliser au titre du Plan quinquennal 2004-2009. Le wali est appelé, aussi, à traiter avec la plus grande rigueur tous les problèmes ayant une incidence directe sur la vie des citoyens, dont l'accueil du citoyen par l'administration, a-t-il poursuivi. « Les problèmes d'hygiène, d'environnement, de transport, de circulation urbaine, de parkings anarchiques, de commerce informel, ainsi que de bureaucratie dans les administrations », constituent aussi des priorités, a expliqué M. Ould Kablia, qui a insisté sur la sécurité des personnes et des biens.

Le ministre a révélé, dans ce contexte, que la Sûreté nationale a « engagé une vaste réflexion » relative à la lutte contre la criminalité, et « pris déjà un certain nombre de décisions pour lutter contre toutes les formes de délinquance ». I.A.

mission qui lui a été confiée par le chef de la mission selon les besoins et les circonstances », a-t-il ajouté. Il a annoncé que le départ du premier groupe de hadji est prévu pour le 21 octobre. Le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra, M. Cheikh Barbera, de son côté, a appelé « tous les médecins y compris les privés à s'intégrer dans la mission nationale du hadj en vue de maîtriser parfaitement l'opération ». Le nombre de hadji pour la saison 2010 est de 36 mille. Le coût du Hadj a été fixé à 22 millions de centimes pour chaque hadji sans compter le transport.

Le 25 octobre, date butoir pour
le dépôt du dossier de visa

Le dernier délai pour le dépôt du dossier d'obtention du visa pour les pèlerins aux Lieux Saints de l'Islam est fixé pour le lundi 25 octobre, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le dépôt des dossiers s'effectuera au niveau de la salle réservée à cet effet et qui est située à la rue Docteur Saâdane (à proximité de la salle Ibn Khaldoun), a-t-on ajouté de même source. Le pèlerin est appelé, à cet égard, à fournir un dossier constitué du passeport international, du livret spécial Hadj 2010, de deux photos d'identité avec fond blanc, de l'acte de mariage ou tout document d'état civil attestant de la qualité de l'accompagnateur (Mahrem) pour les femmes âgées de moins de 46 ans, ainsi que d'une copie du reçu de versement du pécule spécial Hadj 2010. La réception des dossiers est ouverte durant tous les jours de la semaine, de 08h00 à 16h00, en dehors du vendredi, a précisé le ministère de l'Intérieur.

M.B.

DJOUDI PRÉSENTE À L'APN LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2011

La fiscalité pétrolière calculée sur la base de 37 dollars le baril

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a indiqué que l'essentiel de la loi de finances 2011 est fondé sur les probabilités du cours du baril de pétrole à 37 dollars alors que le prix du baril est actuellement à plus de 81 dollars. Cela augure donc de bonnes perspectives pour l'économie algérienne.

PAR AMAR AOUIMEUR

Lors de cette réunion de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée, jeudi dernier, par Mohamed Kenaï, Djoudi a évoqué le contexte économique sur les plans intérieur et extérieur du nouveau projet de loi de finances 2011, rappelant que le programme quinquennal d'investissement public 2010-2014 en est à sa deuxième année de mise en œuvre, a précisé le communiqué. « Les principaux indicateurs fixés en tant que base pour l'encadrement du projet de loi de finances 2011 consistent à calculer les produits de la fiscalité pétrolière sur la base du prix de 37 dollars/baril et d'une moyenne de change estimée à 74 DA pour un dollar », a-t-il souligné.

Il s'agit également de la hausse des importations des marchandises à hauteur de 2% contre un recul des exportations en hydrocarbures avec un taux de 4,5 %, du calcul d'une moyenne d'estimation de l'inflation à hauteur de 3,5% outre une



Karim Djoudi, ministre des Finances.

moyenne de croissance du PIB à hauteur de 4 % en général et 6 % hors hydrocarbures.

S'agissant du budget de l'Etat, Djoudi a précisé, selon l'APS, que « les ressources publiques connaîtront une légère hausse estimée à 2%, en dépit du recul de la fiscalité pétrolière et de la hausse des importations hors hydrocarbures. Cependant, le solde global du trésor enregistrera un déficit de 28 % par rapport au PIB », indiquant qu'un montant de 3.434 milliards DA sera consacré aux dépenses de gestion et 3.184 milliards DA à l'équipement. Les crédits de paiement consacrés au budget de gestion sont appelés à se stabiliser alors que ceux consacrés au budget de l'équipement connaîtront une hausse de 16 %.

Il poursuit que « les crédits seront essentiellement destinés aux infrastructures de base et infrastructures administratives ainsi qu'aux secteurs de l'éducation, de la formation, de l'agriculture et de l'habitat ». A propos des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR), Djoudi a précisé qu'elles resteront inchangées par rapport à 2009 (4.316,5 milliards DA).

Les 40 milliards de dollars FRR seront utilisés à bon escient, selon le ministre, précisant que la réalisation de grandes infrastructures et les investissements rentables sont les priorités de la politique économique de l'Etat.

Concernant les dispositions législatives, le ministre a indiqué « qu'elles

consistaient en la réduction de la pression fiscale, l'encouragement de l'investissement, la simplification des mesures fiscales, l'appui des garanties des personnes en charge de l'impôt ainsi que la lutte contre la fraude fiscale, l'appui des mesures de recouvrement de l'impôt, le renforcement de la préservation de l'environnement et le renforcement du système des informations économiques nationales ». Lors du débat, les membres de la commission ont exprimé leurs préoccupations à l'égard de plusieurs questions à l'instar du suivi des dépenses au niveau des fonds spéciaux, la rationalisation des dépenses publiques, l'encouragement de l'investissement productif, la réduction de la facture de l'importation outre les mesures prises pour faire face au marché parallèle et à l'évasion fiscale.

La stratégie de l'Etat en matière de mobilisation des ressources financières vise notamment à multiplier les investissements productifs créateurs de richesses et d'emplois et, par voie de conséquence, la stimulation de l'outil de production nationale en mettant à niveau les entreprises.

Par ailleurs, la diminution des importations de produits alimentaires et des produits pharmaceutiques, ainsi que certains équipements consiste également à réduire la facture payée en devises fortes.

A. A.

LE PRÉSIDENT DU FCE ANNONCE SA PARTICIPATION À LA TRIPARTITE ET AFFIRME

« Nous corroborons la politique de l'Etat »

La position du FCE concernant la tripartite demeure inchangée en dépit des récentes frictions et des divergences de vue au sein de cette organisation patronale. L'association dirigée par Hamiani maintient également son intention de mener à bien le dialogue avec le gouvernement au sein de la réunion tripartite.

Le forum des chefs d'entreprise de Reda Hamiani rejoint les rangs des organisations patronales au sein de la tripartite. « Notre Forum de chefs d'entreprise souhaite participer à la prochaine tripartite dans une logique de concertation et de dialogue avec les autorités » a déclaré, jeudi, Reda Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), lors d'une conférence de presse organisée à l'hôtel El Aurassi, en marge de la tenue d'une assemblée générale ordinaire. C'est une principale résolution qui a été prise, dit-il, à l'unanimité par les chefs d'entreprises qui désirent contribuer à l'enrichissement du dialogue économique et social en Algérie, a-t-il ajouté, mettant l'accent sur l'importance d'une telle instance de concertation entre le gouvernement, le partenaire social et les différentes organisations patronales. Il s'agit pour le FCE de participer pour donner, dit-il, son point de vue sous forme de propositions et d'interrogations que pose l'économie nationale en termes d'enjeux et de création de la richesse ainsi que de

l'amélioration de l'environnement de l'entreprise algérienne. Le FCE réaffirme ainsi sa force d'union et de proposition pour contribuer activement au développement durable du pays.

« Nous répondrons positivement pour participer cette instance si nous sommes invités car elle constitue le seul cadre de concertations. Mais il ne s'agit pas de renier notre identité » a-t-il ajouté dans ce message lancé au chef du gouvernement. Désormais le FCE s'inscrit dans une logique participative et non de l'opposition. « Nous ne sommes pas dans l'opposition mais des alliés objectifs du pouvoir pour la protection de l'entreprise algérienne » tient en outre à souligner le président du FCE qui dénonce « le dérapage » des importateurs dont la politique industrielle a fait les frais, a-t-il ajouté. Le FCE n'a pas caché son adhésion à la politique de l'Etat relative à la consolidation des plans de développement économique, notamment le programme quinquennal 2010-2014. Hamiani explique la nouvelle démarche du FCE qui se veut un partenaire de la politique du gouvernement. « Nous voulons simplement discuter sur le terrain les questions liées aux procédures afin de gérer correctement et selon les normes les différentes politiques publiques de l'Etat en termes de méthodes d'application » a-t-il indiqué, pour exprimer claire-

ment le nouveau cadrage apporté par son organisation patronale en tant qu'acteur économique qui se soucie des défis qui se posent à l'économie nationale. Et c'est ainsi qu'il a insisté sur l'état des zones industrielles, les effets de la zone arabe de libre échange et la compétitivité industrielle. Toutes ces questions ont été discutées durant cette assemblée générale qui a permis aux participants formuler des propositions afin d'alléger, dit-il, les contraintes de l'environnement de l'environnement et de l'économie nationale. Le FCE compte participer, dit-il, à la prochaine tripartite avec une cinquantaine de recommandations. L'assemblée générale a eu aussi à débattre les questions inhérentes à l'amendement des statuts de l'organisation patronale et du règlement intérieur. L'article 3 dispose ainsi expressément que le FCE a « pour but principal l'instauration d'un cadre permanent de dialogue, de concertation, de réflexion et proposition au service de l'entreprise algérienne ». Cette organisation patronale qui a connu en mai 2009 le retrait de 12 entreprises publiques compte aujourd'hui, selon son président, 245 membres. Malgré les dissidences de certaines entreprises, le FCE est donc sorti plus fort moralement en s'insérant dans la logique de concertation et de dialogue permanent avec les autres partenaires de la tripartite.

A. A.

PREMIÈRE SOCIÉTÉ PRIVÉE À FAIRE LE PAS

Alliance assurances cotée à la Bourse d'Alger

L'opérateur algérien des assurances, Alliance Assurances vient de lancer un appel à l'emprunt public, dans une première en Algérie, pour une société privée qui sera cotée à la Bourse d'Alger. L'opération sera amorcée le 2 novembre prochain à raison de 830 dinars l'action. Il s'agit d'une ouverture partielle de son capital à l'épargne publique, après avoir reçu l'aval de la Commission de surveillance des opérations de Bourse (COSOB). Cette dernière en effet, a avalisé la notice d'information de la compagnie d'assurance pour augmenter son capital de 175 % et lever 1,4 milliard de dinars sur le marché financier. L'offre de souscription aux nouvelles actions émises par Alliance Assurances porte sur un nombre de 1.804.525 d'une valeur nominale de 200 DA au prix de 830 DA l'action. Ces nouvelles actions sont offertes à cinq segments et destinées pour 20% aux personnes physiques de nationalité algérienne, pour 30% aux institutionnels, pour 30% aux personnes morales de droit algérien, pour 10% aux agents généraux d'assurances et pour 10% aux salariés d'alliance assurances et ses filiales, avec une décote de 10% du prix de l'action pour ces deux dernières catégories. La souscription des titres émis lors de cette opération d'appel public à l'épargne se fera auprès des guichets de banques constitués dans un syndicat de placement pendant une durée de souscription d'un mois. A la fin de la période de souscription, la Bourse d'Alger procède à l'allocation des nouvelles actions émises selon la segmentation et le traitement de souscription définie dans la notice. Les banques choisies à cet effet sont les banques publiques, à savoir le CPA, la BNA, la BADR, la BEA et la BDL, en plus des deux banques françaises de droit algérien, Société Générale et BNP Paribas. Le P-DG de l'Entreprise, dans une cérémonie organisée à l'occasion dans la capitale, s'est dit « très satisfait » de l'ascension de sa compagnie sur le marché national, et remercié à l'occasion, tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

M. C.



JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA DGSN SUR LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Engouement particulier des jeunes

Les journées portes ouvertes sur la campagne d'information et de sensibilisation sur la protection des jeunes, organisées au niveau de l'esplanade de la Grande poste et intitulée « Ensemble pour l'avenir de nos jeunes » semblent attirer l'adhésion des jeunes Algérois.

PAR AHMED BOUARABA

En effet, nos jeunes, touchés par le phénomène de la drogue, refusent qu'on les considère comme des malades et rejettent donc l'idée de se soigner à l'intérieur des structures sanitaires. Des médecins et psychologues en collaboration avec des éducateurs préventifs étaient sur place. Leur mission, a-t-on appris, est d'écouter et orienter les jeunes touchés par les différents fléaux sociaux. Aussi que de leur apporter une aide psychologique. Abidet Abdelkrim, expert consultant international chargé de la prévention et président de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse (ONASJ) nous explique que l'opération entre dans le cadre du « plan national de prévention de proximité ». Cette initiative, rappelons le, est organisée par la Direction générale de la Sécurité nationale DGSN et l'ONASJ. Pour Abidet, cette campagne vise, principalement, à « appréhender tous les fléaux sociaux qui touchent les jeunes ». Le lancement officiel de cette campagne,



Les jeunes Algérois ont adhéré en masse à cette louable initiative.

prévu pour demain devrait implanter des centres de proximité au sein des quartiers populaires de la wilaya d'Alger. A cet effet, le jeune Algérois, particulièrement celui réticent à se rendre aux établissements hospitaliers spécialisés, trouvera, durant cette période, une oreille attentive. Le président de l'ONASJ nous affirme à ce propos : « On a perdu beaucoup de temps à faire des réunions et des séminaires alors que le phénomène prend de l'ampleur », qualifiant son expérience de « première dans le bassin de la Méditerranée ». Et d'ajouter : « Les médecins ne sont pas dans leurs bureaux, mais dans les quartiers ». Abidet a rappelé les deux projets pilotes créés pour cet objectif.

Dans ce cadre, six SAMU scolaires devront toucher les établissements scolaires, à partir du mois de janvier prochain, afin d'animer des conférences et projections portant sur la prévention de la toxicomanie et autres fléaux sociaux. Cela, selon Abidet, nécessite l'implication des directeurs des établissements scolaires et les associations de parents d'élèves. Concernant les psychobus, Abidet nous fait savoir que six fourgons, sur les douze mis à sa disposition par la sécurité nationale, devront visiter les quartiers de l'Algérois. Les jeunes touchés seront orientés vers une psychothérapie ou conduits vers le centre de désintoxication de Blida, a-t-on appris des agents de la sécurité nationale.

Parmi les visiteurs de cette campagne, dont le nombre hier était de 8.575, des députés français étaient présents. Ces visiteurs n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction pour cette louable initiative. « L'Algérie a pris de l'avance en terme de prévention des fléaux sociaux » témoigne un visiteur, avant d'ajouter que, M. Abidet avait, récemment, fait une conférence à Dreux (commune française) exposant son opération. Pour sa part, le chargé de communication au service central de la santé et de l'action sociale de la sécurité nationale témoigne, pour sa part, que l'initiative devrait être « soutenue d'avantage » vu l'importance des maux qu'elle traite. Cette campagne ne concerne pas que « la drogue et la toxicomanie mais aussi vise à soulager les jeunes et mettre fin à tous leurs maux sociaux ». Pour notre interlocuteur, un jeune « a toujours besoin d'une écoute spécialisée », se fiant à son expérience dans le domaine. Hamdi dira que, durant la première journée des portes ouvertes « 140 cas ont été traités » ce qui montre l'intérêt que portent les jeunes à cette initiative d'un côté, et l'efficacité de cette dernière de l'autre. Pourvu que cela dure et touche toutes les wilayas du pays.

A. B.

SÉMINAIRE SUR LA PRÉVENTION DES FLÉAUX SOCIAUX

LES WILAYAS DU CENTRE EN CONCLAVE À ALGER



Un séminaire régional sur l'application de la loi n°18-04 relative à la prévention et à la répression de l'usage et trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes sera organisé du 10 au 11 octobre à Alger pour les wilayas du centre du pays par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), apprend-on mardi dernier auprès de cet organisme.

Plusieurs spécialistes interviendront lors de cette rencontre de deux jours sur des sujets liés au thème du séminaire, dont des cadres de l'ONLCDT, des magistrats spécialisés dans la lutte contre l'usage de la drogue et le trafic de stupéfiants, des psychiatres, des cadres de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sécurité nationale et de la Direction générale de l'admini-

nistration pénitentiaire, ainsi que du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Les spécificités de la loi n°18-04, les mécanismes de coordination entre les différents intervenants dans l'application de cette loi, les mesures préventives et curatives comme alternative aux poursuites, les nouvelles approches qu'impose l'injonction thérapeutique aux différents intervenants et le traitement de toxicomanes en milieu carcéral, sont autant de sujets qui seront au menu du séminaire. Parmi les thèmes qui seront traités, l'ONLCDT cite, aussi, le rôle des médecins et de la police judiciaire dans l'application de cette loi et les difficultés rencontrées, ainsi que les spécificités de la loi française relative à la prévention et à la répression des drogues qui sera présentée par le chef du bureau de la santé publique, du droit social et de l'environnement de la direction des affaires criminelles et des

grâces au ministère français de la Justice. La loi n° 18-04 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes se caractérise par des éléments nouveaux, à savoir l'expertise médicale à laquelle sont soumis les usagers de drogues, l'injonction thérapeutique et l'abandon des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes qui se sont conformées au traitement médical de désintoxication. Selon la fiche technique des séminaires régionaux établie par l'ONLCDT, un certain nombre de difficultés dans l'application sur le terrain de ces nouvelles dispositions s'est manifesté, dont le manque de clarté des procédures de mise en œuvre et l'insuffisance des infrastructures de traitement des toxicomanes. Le dernier séminaire régional pour les wilayas du Sud aura lieu à Adrar les 20 et 21 octobre.

A. B.

CHU BAB EL OUED

Travaux de rénovation

Le centre hospitalo-universitaire de Bab El Oued procédera prochainement à des travaux de réhabilitation au niveau de ses infrastructures. Ces travaux de mise à niveau toucheront le laboratoire central de du CHU situé au bâtiment A, ce qui peut engendrer des désagréments quant à l'exécution des tâches d'analyses des citoyens ramenées des autres établissements hospitaliers.

K. H.

HUSSEIN DEY

L'Andi recrute

Pour ses besoins en matière de ressources humaines, l'Agence nationale de développement de l'investissement ANDI de Hussein Dey organise un concours de recrutement sur épreuves. Trente-huit postes sont à promouvoir par l'institution gouvernementale, informe t-on. A cet effet, les titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les disciplines et spécialités ci-après : sciences juridiques et administratives, sciences économiques, sciences financières, sciences commerciales, sciences de gestion, sciences politiques et relations internationales, sociologie, sauf la spécialité sociologie éducative, psychologie : spécialité organisation et travail, science de l'information et de la communication : sauf les spécialités presse écrite et audiovisuelle, sciences islamiques : spécialité charia et droit, pourront déposer leurs dossiers de candidature au sein de l'administration concernée sise au 27, rue Mohamed Merbouche Hussein Dey-Alger.

A. B.



TIPASA

Raccordement au "Triple Play" d'un site à Hadjout

Le site des 309 logements LSP de la commune de Hadjout, (wilaya de Tipasa), vient d'être raccordé au système "Triple Play", plus connu sous l'appellation de FTTH (Fiber To The Home) ou fibre jusqu'au foyer un réseau regroupant la télévision numérique, internet et la téléphonie. Cette technologie de distribution du très haut débit en fibre optique, appelée FTTH, offre un service qui permet au bénéficiaire d'avoir accès en même temps au téléphone, à internet ainsi qu'à une soixantaine de chaînes de télévision qui diffusent sur le numérique dont le bouquet a été préalablement choisi par AT.

Le triple Play d'Algérie télécom qui a été lancé à titre expérimental, entre autres, à Hadjout pour la wilaya de Tipasa (et au niveau de la cité des 1000 logements des bananiers à Alger) est sur le point d'être lancé au niveau de trois autres sites de la wilaya de Tipasa à savoir le chef lieu de wilaya, Bou Ismail et Douaouda. D'ici la fin de l'année 2010, les responsables d'AT se disent en mesure de mettre en place 250.000 accès.

L'avantage de ce système, en plus du fait qu'il va débarrasser les cités et les quartiers du phénomène des paraboles qui ont enlaidi les paysages urbains, va également réduire le phénomène du piratage des chaînes étrangères tout en offrant un triple service doté d'une qualité irréprochable d'image TV et d'accès à l'ADSL.

CHLEF

2 mille hectares pour la céréaliculture

Une superficie de 2000 hectares sera consacrée à la culture des céréales en irrigué dans la wilaya de Chlef au titre de la campagne labours-semailles 2010-2011, a-t-on appris mardi à la direction des services agricoles (DSA).

Cette superficie est en nette progression par rapport à celle de la campagne écoulée où elle a atteint 1400 hectares, a indiqué la même source, précisant que la culture des céréales en irrigué est pratiquée notamment dans la plaine du Chélif où les conditions d'irrigation sont favorables.

Cette superficie est appelée à s'accroître dans les prochaines années avec la concrétisation du projet de réhabilitation et de rénovation du réseau d'irrigation du périmètre du moyen Chélif qui s'étend sur une superficie de 35.000 ha dont 14000 hectares irrigables.

S'agissant du rendement des superficies céréalières irriguées, celui-ci est quatre fois supérieur à celui des superficies non irriguées, a indiqué la même source, faisant état d'un rendement moyen de 40 à 60 quintaux à l'hectare contre 10 à 13 quintaux à l'hectare pour les superficies non irriguées.

Quelque 82.000 hectares sont consacrés à la culture des céréales dans la wilaya de Chlef pour une production variant entre 800.000 et 1,5 million de quintaux, rappelle-t-on de même source.

APS

CHLEF, DÉSAGRÈMENTS CAUSÉS PAR LES TRAVAUX PUBLICS

CONCILIER DEVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Les secteurs des travaux publics, de l'hydraulique et de l'habitat ont connu un développement appréciable au cours de ces dix dernières années.

PAR BENCHERKI OTSMANE

La demande des grands chantiers ouverts à travers l'ensemble de la wilaya de Chlef en matière d'agréats et de matériaux de construction a conséquemment enregistré une croissance constante au cours de la même période. Cette demande va progresser d'une manière significative avec le lancement du plan quinquennal 2010-2014, où des milliers de logements vont être réalisés. Il faut dire que la région regorge de sites qui se prêtent parfaitement à l'exploitation de carrières d'agréats, la production de sable concassé, de calcaires pour ciment, de calcaire pour chaux et à l'extraction de la pierre de taille. Les études de prospection effectuées par les pouvoirs publics ont mis au jour des matières premières de très bonne qualité et en grandes quantités. Il existe à ce jour 35 carrières en exploitation, dont 17 de calcaire, 6 d'argile, une seule pour le gypse, 3 pour le tuf et 8 autres pour le sable. Cependant, si cette filière prometteuse est rentable pour les exploitants des carrières, elle est également indispensable à l'achèvement des importants programmes d'habitat et d'infrastructures de base, et il n'en demeure pas moins que ces carrières d'agréats sont décriées par les citoyens. Méconnaissantes, en général, des règles régissant l'exploitation minière, les populations et les associations locales n'y voient que les inconvénients et les désagréments. A titre d'exemple, on signale des pétitions un peu partout à travers la wilaya, à l'image des habitants des localités de Dhamnia, Ouled Ben Arbia, Boukaât Bouhdjar, Sidi-Mérouane (Ténès)... En effet, il existerait deux types de nuisances liées à l'exploitation d'une carrière. D'une part, ce sont les bruits, les vibrations et la poussière et de l'autre, la transformation de l'espace, la modification du paysage, la mise en péril des équilibres naturels, y compris la disparation de la faune. A ce sujet, l'exemple le plus édifiant est celui de l'aigle royal qui, jadis, trouvait refuge dans le mont de Sidi-Mérouane à Ténès et dont la présence dans les airs, depuis quelque temps, est de moins en moins visible, à cela s'ajoute la paysage qui est complètement "défiguré" par l'extraction des gravats. Et pourtant, il faut bien trouver les matériaux pour achever les différents projets tant attendus par ces mêmes populations. Par ailleurs, dans son approche du problème, la Direction des mines et de l'industrie (DMI) se veut, à ce titre, très rassurante à l'adresse des administrés et des assemblées locales. Elle rappelle, à chaque fois, la rigueur des cahiers des charges sur les questions de l'environnement et de la sécurité des périmètres environnants, en mettant l'accent sur le développement des techniques qui, aujourd'hui, réduisent les risques au minimum. Dans son plaidoyer, le premier



Les travaux publics ne doivent en aucun cas porter atteinte à l'environnement.

Ph/D. R.

responsable du département de l'industrie et des mines à Chlef expose constamment l'importance socio-économique de son secteur, «notamment dans cette phase de relance économique pour rattraper les retards enregistrés dans l'achèvement des programmes de travaux publics et d'habitat, ainsi que le manque à gagner en matière de création d'emplois», tient-il à préciser. Il est fondamentalement question de concilier le développement économique et la sauvegarde de l'environnement. Le challenge exige, en effet, et l'implication et la consultation de toutes les parties est indispensable. Et ce sont toutes ces parties qui doivent bénéficier, en priorité, de ce genre de projets. Toutefois, il nous paraît impensable que seule une étude d'impact, réalisée dans le cadre des procédures réglementaires permettant d'évaluer les incidences de l'exploitation d'une carrière sur l'environnement et de définir les mesures à mettre en place, pourrait concilier carrières et protection du milieu.

B. O.

BLIDA, TRANSPORT URBAIN

De nouvelles structures pour combler le déficit en la matière

Des projets de réalisation de 3 gares intermodales et 13 stations de transport urbain seront lancés à Blida au début de l'année 2011, a-t-on appris auprès du directeur des transports. Ces nouvelles structures, viendront à point nommé pour combler le déficit en matière de stations de transport urbain et suburbain enregistré au niveau du chef lieu de la wilaya, a ajouté M. Yaali Mounir. En se basant sur une étude réalisée sur ce secteur. Ces structures, selon le même responsable, seront destinées, une fois achevées, à répondre à la demande d'une

population en constante évolution et atténuer un tant soit peu les désagréments causés par une circulation démentielle au chef lieu de wilaya. Pour réguler la circulation au niveau des grandes artères de la ville, notamment celles qui connaissent un important flux d'automobilistes, les responsables en charge de ce secteur ont décidé de la création de 3 stations de transport urbain au chef lieu de wilaya. Dix autres stations de transport suburbain sont également prévues à Meftah, Larbaa, Bougara, El-Affroun, Chebli, Mouzaia, Oued-El-Alleug et Boufarik. La daira d'Ouled

Yaich, à forte concentration d'habitants aura également sa station de transport, selon ce responsable qui a indiqué à l'APS que "tous ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une politique visant la modernisation du secteur et l'amélioration des prestations offertes aux usagers du transport public. Ce même responsable a annoncé par ailleurs, la réalisation prochaine de trois gares intermodales à Boufarik, Béni-Mered et El-Affroun. Ces structures seront dotées de toutes les commodités et services susceptibles d'assurer le confort des usagers.

APS



BOUMERDES, LOGEMENTS AADL

La totalité des projets livrée avant fin 2010

La livraison du restant des projets de logements AADL de type location-vente à Boumerdes, estimé à quelque 314 unités, se fera à la fin de l'année en cours, a-t-on appris du responsable local de cette Agence.

"La remise des clés de ces unités se fera au premier trimestre 2011", a-t-on précisé de même source. Il s'agit de 221 unités implantées à Boudouaou auxquelles s'ajoutent 93 autres à la cité "Frantz Fanon" de Boumerdes, a ajouté le responsable de l'Agence d'amélioration et de développement du logement. Selon les informations fournies par AADL de Boumerdes, la wilaya a bénéficié d'un programme global de 2500 unités en 2002, dont 120 livrées à Corso en mai écoulé, sur un quota de 357 unités destiné à cette localité et distribué dans sa totalité en 2009. La même période a vu également la remise des clés de 208 logements AADL à Tidjelabine, qui a bénéficié d'un programme global de 910 unités livré aussi dans sa totalité en 2009 et 2010.

Le restant des logements dudit programme est implanté dans la commune de Zemmouri, soit 919 unités, également livrées dans leur



Les 314 unités AADL restantes seront distribuées avant la fin de l'année en cours.

ensemble durant l'année 2009, a-t-on assuré. Par ailleurs, les mêmes données font état de la réception par les services de cette Agence de plus de 10.000 demandes depuis 2001, pour bénéficier d'un logement AADL.

Sur ce nombre de dossiers réceptionnés, 2500 ont été avalisés par les services compétents de l'AADL de Boumerdes, qui en a rejeté 303 car ne remplissant pas les conditions requises, au moment où les 6143 autres demandes restantes seront satisfaites au fur et à mesure de l'affectation de programmes de logements AADL au profit de la wilaya, a indiqué la même source. Selon ce

promoteur immobilier, son organisme compte, à l'avenir, intégrer dans ses offres la formule dite de logement promotionnel.

Il a fait part dans ce sens d'un programme à venir de 2500 unités, extensible en fonction de la disponibilité du foncier nécessaire à travers les communes de la wilaya, dans le cadre d'une convention avec la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP). Un autre programme de même type, dont le nombre de logements n'est pas encore déterminé, est aussi prévu en partenariat avec la wilaya, est-il indiqué.

APS

TISSEMSILT, RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION RURALE 500 foyers concernés

Cinq cents foyers devraient être raccordés au réseau d'électrification rurale avant fin 2010 dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris mardi dernier du directeur des mines et de l'industrie.

Cette opération, entrant dans le cadre du programme complémentaire du plan quinquennal 2005-2009, vise essentiellement la prise en charge des habitations rurales récemment réalisées dans les zones éloignées et montagneuses, éparpillées à travers la wilaya et par conséquent l'augmentation du taux de couverture en cette énergie, a-t-on précisé de même source.

Dans le cadre de la concrétisation du programme national d'électricité (tranche 2010), les travaux de réalisation de 23 kilomètres de réseau électrique seront bientôt lancés, dans le but de raccorder 120 habitations à travers les villes de la wilaya, en plus de 10 km supplémentaires destinés à l'alimentation

électrique d'environ 250 autres foyers, dans le cadre du programme de raccordement des quartiers et lotissements sociaux, selon la même source. Pour rappel, 418 habitations de la wilaya ont bénéficié, l'an dernier, de l'électrification rurale, à la faveur du plan quinquennal et du programme de développement des hauts plateaux, qui a vu la réalisation de 31 km de réseau électrique.

Plus de 80 foyers ont également bénéficié récemment d'électrification rurale, notamment dans les zones éloignées et montagneuses, à l'exemple des communes de Tamlaht et Boucaïd, soit plus de 600 citoyens bénéficiaires.

D'autre part, la même direction a indiqué que trois transformateurs électriques sont actuellement en voie de réalisation dans les communes de Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj Bounaama, pour une enveloppe financière estimée à 1,4

milliard de dinars. Ils seront livrés au courant du premier semestre 2011, afin d'améliorer la prestation en matière d'électricité et de doter la wilaya de capacités supplémentaires en énergie. A noter que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, de l'opération de raccordement d'environ 7.560 foyers au réseau d'électricité, pour un montant estimé à 800 millions de dinars.

Le taux de couverture en énergie électrique dans la wilaya a atteint actuellement 96,93 pour cent, alors que le nombre des abonnés du groupe "Sonelgaz" est de l'ordre de 44 mille. Le réseau électrique compte de son côté 1.267 kilomètres pour la moyenne tension et 2.951 km pour la basse tension, a-t-on indiqué.

APS

M'SILA

Extension du réseau routier communal

Les travaux réalisés ces dernières années pour l'extension du réseau des chemins communaux (CC) ont apporté "un plus" au développement local dans la wilaya de M'sila, ont indiqué, lundi dernier, les services de la wilaya. Au cours des dix dernières années, plus de 385 km de CC ont été réalisés portant le linéaire de ce réseau à quelque 2.300 km, permettant ainsi de désenclaver de nombreux hameaux de cette wilaya steppique tout en "fouettant" l'activité économique dans la région, a-t-on ajouté.

Parmi les "avantages indéniables" des opérations menées, la même source cite l'encouragement de l'exploitation des lignes de transport rural au niveau des 47 communes de la wilaya, le renforcement de l'offre de service, en la matière, au niveau des régions éloignées du Hodna et la facilitation des déplacements des populations, notamment des écoliers.

Les actions entreprises depuis l'an 2000, prises en charge par les programmes communaux de développement (PCD) et le programme spécial des Hauts plateaux à hauteur de plus de 2 milliards de dinars, ont également porté sur la modernisation de nombreux chemins inexploités faute d'entretien. Le réseau local des chemins communaux n'excédait pas, à la fin de l'année 1999, les 1.915 km.

Le chiffre d'affaires de l'hôtellerie en hausse

Une croissance du chiffre d'affaires (CA) de l'hôtellerie, estimée à plus de 20 %, est attendue à l'horizon 2011 à M'sila, a-t-on indiqué mercredi, des services de la wilaya et d'opérateurs du secteur du tourisme.

Cette croissance attendue du CA, qui était de l'ordre de 207 millions de dinars en 2009, sera favorisée par la mise en fonction de 6 établissements hôteliers actuellement en cours de réalisation à M'sila (3 hôtels), Ain Lahdjel, Metarfa et Bousaâda, pour une capacité d'accueil totale de 380 lits et la réouverture, après réfection de l'hôtel El Kaïd de Bousaâda. Cette croissance est imputable à l'augmentation du nombre de visiteurs qui devrait atteindre en 2011, selon la même source, près de 12.000 personnes contre moins de 10.000 en 2009-2010.

MEDEA

Plus de deux mille affaires traitées par la PJ

Plus de deux mille affaires ont été traitées par les services de police judiciaire (PJ) de Médéa, durant les trois premiers trimestres de l'année en cours, soit une moyenne trimestrielle de près de 660 affaires, a-t-on indiqué auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon la même source, 2.375 personnes ont été impliquées dans ces affaires, dont 1.357 personnes ont été traduites devant la justice et 283 d'entre eux ont été mis sous mandat de dépôt.

Les affaires de coups et blessures représentent le quart du nombre global d'affaires traité durant cette période, avec un total de 555 affaires dans lesquelles sont impliquées 718 personnes, dont 40 ont été jugées et placées sous mandat de dépôt. 468 autres affaires de vols caractérisés ont été également traitées durant la même période et qui se sont soldées par 58 condamnations, a-t-on expliqué.

APS

Un gouverneur afghan et plusieurs autres personnes tués dans une explosion

Un gouverneur afghan et 14 personnes autres personnes ont trouvé la mort hier dans une forte explosion qui s'est produite dans une mosquée dans le nord de l'Afghanistan, a indiqué une source de la police. Selon le chef de la police de la province, Shah Jahan Noori, cité par des agences de presse, l'explosion, qui s'est produite dans la ville de Taluqan, capitale de la province de Takhar, et dont la nature n'a pas été encore déterminée, a fait en tout 15 morts, dont le gouverneur et l'imam de la mosquée.

110 décès dans une coulée de boue en indonésie

Cent-dix personnes ont trouvé la mort dans des torrents de boue survenus en début de semaine en Indonésie tandis que des dizaines sont portées disparues, ont indiqué hier les autorités. Des recherches se poursuivaient pour retrouver quelque 80 disparus, probablement morts lorsque des torrents de boue, de pierres et d'arbres arrachés ont dévasté lundi le district de Teluk Wondama, une région montagneuse de Papouasie occidentale. Les torrents de boue ont été provoqués par les pluies torrentielles qui se sont abattues à partir de dimanche dans la région. "Nous avons des difficultés à rechercher et à évacuer les corps car nous manquons d'équipements lourds", a expliqué un responsable provincial, Yappi Akwan. Il a précisé que la situation était difficile à Wasior, une ville littorale où "les odeurs de corps en décomposition" font craindre des épidémies. Le manque de nourriture, d'eau potable, de médecins et de logements temporaires a poussé une partie des 11 mille habitants des zones affectées à chercher refuge dans des districts voisins, selon lui. Les autorités indonésiennes ont récemment mis en garde contre les mauvaises conditions météorologiques que connaît actuellement l'archipel, avec une forte augmentation des précipitations ces derniers mois liées à des températures anormalement élevées des eaux maritimes.

Cinq morts dans une attaque contre la police en Iran

Cinq personnes dont quatre membres de la police ont été tuées jeudi dans une attaque à l'arme à feu contre un véhicule de police dans la province de Kordestan, dans l'ouest de l'Iran, a indiqué l'agence Mehr. Selon un responsable de la police de la province, Ebrahim Kazeminejad cité par l'agence, deux hommes armés ont ouvert le feu en direction d'une patrouille de la police faisant cinq morts dont quatre policiers et neuf blessés. L'attaque s'est produite dans la ville de Sanandaj, chef-lieu du Kordestan, une province frontalière de l'Irak, précise la même source. "Deux membres de groupes armés ont tiré sur une patrouille de la police et des passants sur la place Azadi de Sanandaj. Quatre policiers et un passant ont été tués", a dit M. Kazeminejad. Il a indiqué que cinq policiers et quatre passants avaient également été blessés. Selon l'agence Fars, citant aussi M. Kazeminejad, les autorités ont lancé des recherches pour arrêter les auteurs de l'attaque.

APS

MENACE D'ATTENTATS EN EUROPE

L'UE attend des explications des autorités américaines

La présidence belge de l'Union européenne (UE) a dit attendre plus d'informations et de détails de la part des autorités américaines sur les mises en garde lancées récemment contre des "risques potentiels d'attentats terroristes" en Europe.

PAR INES AMROUDE

« **C'**est la première fois que l'Amérique a fait une déclaration pour toute l'Europe. Je pense que c'est très important d'obtenir plus d'informations », a expliqué la ministre belge de l'Intérieur, Annemie Turtelboom, à son arrivée à Luxembourg pour une réunion avec ses homologues européens. « En Belgique, on fait des analyses heure par heure. Pour le moment, il n'y a pas de raison pour augmenter le risque d'une menace, mais on doit toujours être très attentifs. C'est valable pour tout le monde », a-t-elle souligné. Jane Holl Lute, adjointe de la secrétaire américaine à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano, participera à cette réunion afin d'expliquer les raisons qui ont conduit l'administration américaine à mettre en garde contre des attentats dans tous les pays de l'UE.

Mercredi dernier, le coordonnateur de la lutte contre le terrorisme de l'Union européenne, Gilles de Kerchove, qui participe à la réunion de Luxembourg, a estimé que la menace terroriste qui pèse sur l'Europe était "réelle". Récemment, plusieurs pays dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont mis en garde leurs ressortissants voyageant en Europe



Annemie Turtelboom, ministre belge de l'Intérieur.

contre des "risques potentiels d'attentats terroristes", les appelant à la vigilance dans les lieux publics. Pour sa part, un haut responsable américain de la Sécurité intérieure a confirmé jeudi, lors d'une réunion ministérielle à Luxembourg, la persistance d'une menace terroriste en Europe mais sans en donner plus de précisions, rapportent des médias. « On nous a confirmé la persistance d'une menace terroriste, mais sans en préciser les cibles », a précisé le ministre français de l'Intérieur, Brice Hortefeux, à l'issue de cette rencontre destinée notamment à expliquer les raisons qui ont conduit l'administration américaine à mettre dimanche dernier en garde contre des attentats dans tous les pays de l'UE. "La menace est réelle", a encore dit M. Hortefeux ajoutant que "Mme Lute a par ailleurs évoqué la nouvelle stratégie de la

multiplicité des cibles des terroristes". Pour sa part, le coordonnateur de la lutte contre le terrorisme de l'Union européenne, Gilles de Kerchove, qui a participé à la réunion de Luxembourg, a indiqué que "les Américains n'ont pas donné d'indications sur la localisation de la menace".

La réunion n'est pas entrée dans les détails, car "il s'agit du renseignement, un domaine extrêmement sensible", a souligné M. de Kerchove ajoutant que "ce n'est pas au cours d'une réunion ministérielle avec des interprètes que l'on échange ce type d'informations".

Récemment, plusieurs pays dont les Etats-Unis, ont mis en garde leurs ressortissants voyageant en Europe contre des "risques potentiels d'attentats terroristes".

I. A.

CRISE CAUSÉE PAR L'ACCIDENT INDUSTRIEL EN HONGRIE

Le Premier ministre rassure

La crise provoquée par un accident industriel en Hongrie a été "maîtrisée" et le Danube ne serait pas dangereusement pollué, a affirmé hier le Premier ministre hongrois Viktor Orban. "Nous avons réussi à maîtriser (la crise) et que, selon toute probabilité, des eaux menaçant l'environnement ne se jeteront pas dans le Danube, même sur le territoire hongrois", a déclaré à Sofia (Bulgarie) le chef du gouvernement hongrois.

Le niveau PH du Danube était légèrement supérieur à la normale, mais



n'avait pas d'effet nocif sur l'écosystème du deuxième plus long fleuve d'Europe derrière la Volga, assurent les dernières mesures effectuées dans la matinée,

L'accident s'est produit dans la soirée de lundi lorsqu'un réservoir de boue toxique d'une usine d'aluminium d'Ajka, situé à 165 km ouest de la capitale Budapest, s'était rompu inondant plusieurs villages. Le flux toxique avait atteint jeudi matin le Danube, deuxième plus grand fleuve d'Europe après la Volga.

APS

ACCUSÉ DE FRAUDES ÉLECTORALES

Le président de la commission électorale guinéenne devant le tribunal

Le président de la commission électorale guinéenne, Louncény Camara, accusé de fraudes électorales a comparu hier-vendredi devant un tribunal à Conakry, ont rapporté des agences de presse. L'accusé a plaidé non coupable, selon ces sources, et le tribunal a ensuite reporté le dossier jusqu'au 21 octobre et lui a demandé de s'acquitter d'une somme de deux millions de francs guinéens (250 dollars) auprès de la cour. L'Union des forces démocratiques, le parti de l'ancien Premier ministre et l'un des deux candidats au second tour de l'élection présidentielle, Cellou Dalein Diallo, a déposé plainte pour fraude contre Louncény Camara. Ce parti accuse ce dernier d'avoir caché délibérément plusieurs centaines de bulletins de vote lors du premier tour de la présidentielle, dans la circonscription de Ratoma, l'un des quartiers les plus peuplés de Conakry, ce que rejette le président de la commission, affirmant qu'il "n'avait aucun motif de cacher des procès verbaux."

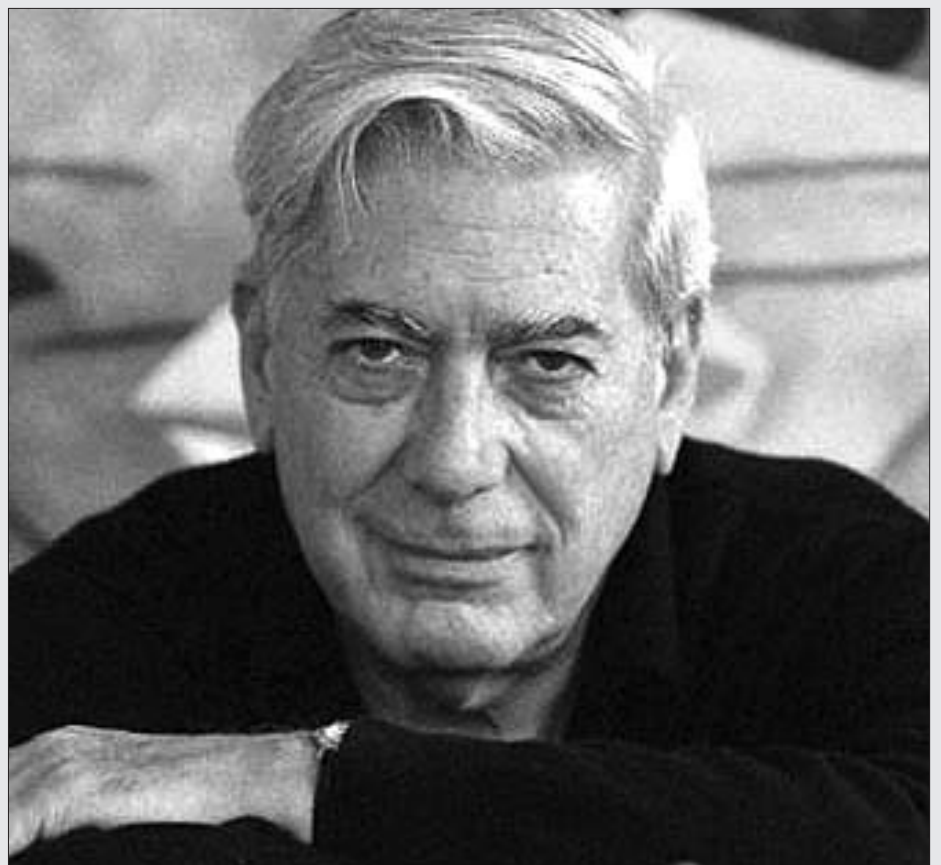
APS

LE NOBEL DE LA LITTÉRATURE 2010
DÉCERNÉ À MARIO VARGAS LLOSA

L'homme qui épousa sa tante

Jeudi dernier l'Académie suédoise a choisi de couronner l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, 74 ans, pour « sa cartographie des structures du pouvoir et ses images aiguës de la résistance de l'individu, de sa révolte et de son échec ».

Lire page 12-13



IL EST ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DE LA PROMOTION DU TOURISME ET DE LA CULTURE DE GUELMA

2^e Colloque international sur l'œuvre et la vie de Kateb Yacine

Lire page 12-13



L'ARTISTE PEINTRE NOURREDINE
CHOGRANE EXPOSE AU BASTION 23

La création artistique sous toutes ses formes

Lire page 12-13

MUSIQUE

Organisation de master-classes à Alger

Lire page 13



La troupe new-yorkaise Battery Dance en tournée en Algérie

Lire page 12

MANIFESTATION «TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011»

L'élite d'Oran se prépare



L'université d'Oran se prépare pour une participation de qualité à la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011", a indiqué le recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. M. Larbi Chahed a ajouté que les préparatifs vont bon train à plusieurs niveaux à l'université d'Oran, pour mieux participer à cette manifestation culturelle internationale avec un programme scientifique et culturel. Une élite d'universitaires et de chercheurs de cet établissement sont invités à animer des séminaires, des forums et des tables rondes sur différents sujets abordant la place de Tlemcen et son rôle historique dans l'activation de la culture islamique dans le monde arabe, ainsi que ses sites et ses ulémas, a-t-il souligné. Il a été décidé également que l'université d'Oran abrite une partie du programme officiel scientifique et culturel élaboré à l'occasion de cette manifestation, sur la base d'un accord conclu par l'administration de l'université avec les ministères de la Culture et des Affaires religieuses et des Wakfs, a-t-il ajouté. L'université d'Oran compte, a révélé M. Chahed, un nombre important de professeurs d'histoire spécialisés en culture islamique et des chercheurs ayant contribué à enrichir les parcours de Tlemcen, à travers leurs travaux de recherche, qui ont permis de lever le voile sur le legs historique, culturel et islamique que recèle cette vieille Cité de l'ouest du pays. La contribution de l'université d'Oran consiste, a-t-il dit, également en la fourniture de livres et de publications scientifiques traitant du rayonnement de Tlemcen et son impact sur la culture islamique, ainsi que des études de recherche et des manuscrits.

APS

La troupe new-yorkaise Battery Dance en tournée en Algérie

La troupe new-yorkaise Battery Dance Compagny effec-



tuera une tournée en Algérie, apprend-t-on jeudi auprès du service culturel de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger. La troupe américaine s'est produite hier à Annaba, aujourd'hui à El Eulma et demain à Alger, où elle sera accompagnée par le ballet de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), indique la même source. La tournée est organisée dans le cadre de la coopération culturelle entre l'ONCI et l'ambassade des USA à Alger, selon le service culturel de l'ambassade. Les danseurs de la troupe new-yorkaise animeront, par ailleurs, des masters class au profit des danseurs du ballet de l'ONCI. Battery Dance compagny, basée à Manhattan et reconnue pour son excellence artistique sur scène, célèbre cette année sa 35e saison. La troupe s'est produite et enseigné dans différents pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.



LE NOBEL DE LA LITTÉRATURE 2010 DÉCERNÉ À MARIO VARGAS LLOSA

L'HOMME QUI ÉPOUSA SA TANTE

Jeudi dernier, l'Académie suédoise a choisi de couronner l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, 74 ans, pour « sa cartographie des structures du pouvoir et ses images aiguës de la résistance de l'individu, de sa révolte et de son échec ».

PAR LARBI GRAÏNE

Finale-ment, le prix Nobel de la littérature 2010 n'a pas échoué à l'écrivaine algérienne Assia Djebar que certains médias ont créditée être en bonne place pour l'emporter. Enfin la chance n'a souri, ni à l'Américain Cormac McCarthy, ni au poète suédois Tomas Tranströmer, eux aussi donnés comme grands favoris aux côtés du Japonais Haruki Murakami, du Somalien Nuruddin Farah et de l'Italien Antonio Tabucchi. Jeudi dernier l'Académie suédoise a choisi de couronner

l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, 74 ans, pour « sa cartographie des structures du pouvoir et ses images aiguës de la résistance de l'individu, de sa révolte et de son échec ». L'écrivain péruvien succède ainsi à Herta Muller. D'aucuns qualifient de « politique » cette consécration qu'ils n'ont pas hésité à mettre en relation avec le statut du candidat libéral à la présidentielle péruvienne en 1990. L'heureux lauréat est néanmoins citoyen espagnol depuis 1993, ayant pris la nationalité de ce pays. Né à Arequipa au Pérou le 28 mars 1936, il a cumulé plusieurs activités : écrivain, essayiste, dramaturge, professeur, journaliste et personnalité politique. Trois ans avant de changer de nationalité, il avait postulé sans succès à la présidence de la République du Pérou. Il passa son enfance auprès de sa mère, et ne connaîtra son père, retenu par des entreprises commerciales sans lendemain, qu'à l'âge de 10 ans. Il fit des études à l'Académie militaire de Lima où il décrocha une licence avant de poursuivre des études en lettres et en

droit et d'apprendre le métier de journaliste. En 1955, Mario Vargas Llosa fit scandale en épousant à Paris Julia Urquidí sa tante par alliance, 15 ans plus âgée que lui. Cet épisode de sa vie lui inspira du reste, un de ses romans les plus connus : « Tante Julia et le scribouillard » (1977). Au début des années 60, grâce à une bourse d'études, il partit à Madrid où il fit son doctorat. Lors de son séjour à Paris, on le retrouvera exerçant en tant que traducteur, enseignant d'espagnol et journaliste à l'Agence France-Presse. En 1959, il publia son premier recueil de nouvelles « Les Caïds » mais c'est la publication de « La ville et les chiens » en 1963 qui le fera véritablement connaître dans le monde. Son premier roman est qualifié unanimement par la critique de chef d'œuvre. Il est traduit dans une vingtaine de langues et reçut le Prix de la Biblioteca Breve et Prix de la Crítica. « La Ville et les Chiens » porte en fait les réminiscences de la vie endurée par les cadets à l'Académie militaire de Lima dans les années 50. L'écrivain capitalise plus d'une qua-

rantaine d'œuvres (quinze essais, quinze romans, trois livres de contes, cinq pièces de théâtre et des mémoires). Son œuvre est influencée par William Faulkner, Gustave Flaubert et Victor Hugo auxquels il dut consacrer à chacun un essai. L'écriture de Mario Vargas Llosa alterne les narrateurs, on y perçoit une aisance dans l'expression qui traduit une aptitude à rendre compte des soubresauts qui agitent la société, de la violence, de l'effritement moral, etc. On nous décrit l'écrivain comme « un être de contradictions ». Il se lia d'amitié avec l'écrivain colombien Gabriel García Márquez pendant plusieurs années, mais cette relation a fini par une embrouille non encore élucidée. Si ses romans se font les interprètes des aspirations et des inquiétudes du peuple latino-américain, en revanche ses opinions politiques convergent vers le libéralisme économique. Pour autant, dans sa jeunesse, avant de s'en détourner, il fut communiste et avait soutenu le gouvernement révolutionnaire de Fidel Castro. Sa candidature aux élections de 1990 qui s'était soldée comme on l'a vu par un échec, était motivé par son opposition à l'étatisation du système bancaire et financier décidé par le gouvernement péruvien. Vargas Llosa avait même fondé le Mouvement des libertés, en s'alliant à une coalition de droite, le Frente Democrático (FREDEMO) dont il prit les commandes. Lors des élections, il sera battu au deuxième tour par Alberto Fujimori. Il écrira ses mémoires à Londres, après ces moments de tourmente. A noter qu'un nouveau livre de Mario Vargas Llosa est attendu pour novembre prochain en Espagne. Il doit paraître sous le titre « El Sueno del Celta » (« Le Rêve du Celte »). Sa traduction française paraîtra comme de coutume chez Gallimard. Le livre est une biographie sous forme de roman de Roger Casement, révolutionnaire irlandais dont la carrière a croisé la poésie, la guerre et la diplomatie.

L.G.

MUSIQUE

Organisation de master-classes à Alger



Des master-classes en direction d'une quarantaine d'étudiants en musique, en chants et de techniciens, se sont ouvertes mercredi à Alger, à l'Institut national supérieur de musique (INSM). Ces stages organisés par la Délégation Wallonie-Bruxelles à Alger, à l'occasion de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, et avec le soutien du ministère de la Culture, de la Radio algérienne et de Wallonie-Bruxelles-International, ont porté sur le chant et le chant jazz, le saxophone, l'initiation au jazz, la trompette et la sonorisation. "Ces master-classes s'inscrivent dans le cadre du programme de travail 2010-2012 de l'accord de coopération entre l'Algérie et Wallonie-Bruxelles et dont l'un des axes prioritaires concerne la formation tant des artistes que des techniciens du spectacle", a indiqué lors d'un point de presse, Mme Marie-Henriette Timmermans, Déléguée de Wallonie-Bruxelles et de la communauté francophone de Belgique en Algérie, ajoutant que "c'est pour conforter les partenariats entamés et leur donner un nouvel élan". "Nous comptons organiser d'autres stages et élargir le partenariat", a souligné la déléguée mettant, par ailleurs, en exergue "l'immense" créativité des artistes algériens. Deux concerts de jazz, animés par les artistes belges Pierre Vaiana (saxophone), Barbara Wiernick (chant), Jean-Paul Estiévenart (trompette) et le groupe "Madar" composé des artistes Nadjib Gamoura (basse), Nazim Benkaci (batterie) et Amine Hamrouche (guitare), seront organisés à l'auditorium du centre culturel de la Radio algérienne, à l'occasion de la clôture de ces masters-classes et de la fête de la Wallonie-Bruxelles.

IL EST ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DE LA PROMOTION DU TOURISME ET DE LA CULTURE DE GUELMA

2^e Colloque international sur l'œuvre et la vie de Kateb Yacine

PAR HAMID BAALI

L'association de la promotion du tourisme et de l'action culturelle de Guelma, agréée par les pouvoirs publics, réédite son exploit de l'année dernière puisqu'elle organise le deuxième colloque international sur l'œuvre et la vie de Kateb Yacine, axée sur la thématique Nedjma : modernité, esthétique, héroïsme et romanesque du 26 au 30 octobre 2010. Placé sous le haut patronage de madame la ministre de la Culture, Khalida Toumi, et du wali de Guelma, ce colloque qui se déroulera à la cinémathèque du chef-lieu de wilaya, sera rehaussé par la présence de 14 conférenciers et chercheurs d'Algérie, de Tunisie, de France, d'Autriche et des Etats-Unis d'Amérique.

Ali Abassi, président de l'association, nous souligne que toutes les dispositions ont été prises pour assurer le succès de ce forum qui attend trois centaines d'invités issus de divers horizons sachant que le dépacement, l'hébergement et la restauration sont pris en charge par le comité organisateur. Concernant les conférences, la jeune Autrichienne Roswita Geiss, professeur à l'université de Vienne et qui prépare un doctorat sur l'œuvre de Nedjma, traitera le thème " Mi-Sainte , Mi-Sorcière, magie, révolution dans Nedjma . " Le chercheur, spécialiste de la littérature maghrébine, Abadallah Mdarhi- Allaoui, de l'université de Paris, parlera de " la singularité de Nedjma et son impact sur la littérature maghrébine " . Le Tunisien Mostefa Trabelsi, chercheur à l'université de Sfax, développera " L' ironie dans Nedjma de Kateb Yacine. Son collègue français, Guy Dugas, chercheur à l'université de Montpellier, évoquera : " Du nouveau, de l'inédit sur la genèse de Nedjma ". Catherine Milkovitch-Rioux, maitre de conférences à l'université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand (France), parlera de " Nedjma, l'enfance, le héros de la guerre " et l'Américaine Andréa Khalil, professeur, chercheur à l'université de New York, partici-



pera à cette rencontre internationale.

Gada Nadia, professeur de lettres françaises à l'université de Tizi Ouzou animera le sujet : " Révolution ou l'esprit révolutionnaire ou le mythe des origines dans Nedjma " . Le chercheur-écrivain Benamara Médiène, de Paris, traitera le thème : " Nedjma, figure de mythe de l'histoire ". Il est confirmé la participation de Belkharma Karima de l'université de Béjaia, de Boucif Mekhaled d'Oran et de Boukhalou Fatima de l'université d'Alger qui animera le sujet : " Nedjma ou le récit du

L'ARTISTE PEINTRE NOURREDINE CHOGRANE EXPOSE AU BASTION 23

La création artistique sous toutes ses formes

L'artiste peintre Nourredine Chograne expose actuellement à l'Etablissement art et culture au Bastion 23 à Alger ses oeuvres d'inspiration impressionniste qui résumement 35ans de travail et de création artistique.

A travers ses 67 toiles, l'artiste Chograne invite les visiteurs à pénétrer son monde propre.

Dans une déclaration à l'APS, le peintre explique la prédominance de la couleur bleue dans ses travaux par "la magie qu'elle dégage et sa symbolique qui marque plusieurs entités comme la méditerranée, l'homme Targui et l'espoir".

Pour l'artiste, ses tableaux sont des messages de paix, d'espoir, d'amour et de liberté dans

le style impressionniste et expressionniste.

L'exposition, ouverte jeudi soir en présence d'intellectuels et de journalistes, dénote d'un professionnalisme affirmé et d'une haute qualité dans le travail qui renseigne sur la longue expérience de l'exécutant.

Nourredine Chograne désire transmettre ce qu'il a appris à l'école nationale des beaux-arts et auprès des grands maîtres qui l'ont inspiré comme Mohamed Khada, M'hamed Issiakhem et le Français Matis.

L'artiste qui a participé à plusieurs expositions collectives dans des capitales européennes et arabes, a de nombreuses expositions à son actif.

APS



SELON LE COMITÉ MÉDICAL DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL

«Il faut des sanctions sévères contre les tacles violents»

Le comité médical de la Fédération internationale de football association (Fifa), a appelé jeudi à prendre des sanctions plus strictes à l'encontre des tacles violents et des actes de brutalité commis sur les terrains de football.

«Ce genre de comportement ne devrait plus exister. Je souhaite que tout geste entraînant la grave blessure d'un adversaire soit sévèrement puni.

Il n'est pas normal que quelqu'un qui brise la carrière d'un joueur puisse refouler les terrains deux semaines après», a indiqué M. Michel D'Hooge, membre du comité médical de la Fifa, lors d'une conférence regroupant les dirigeants du football mondial à Londres.

Cette déclaration intervient après le violent tacle du Néerlandais De Jong sur



Les actes d'anti jeu seront dorénavant sévèrement punis.

Hatem Ben Arfa dimanche dernier, lors du match Newcastle-Manchester City comptant pour le championnat de

Premier league de football. Le tacle du milieu de terrain de Manchester City n'a pas été sanctionné par l'arbitre.

L'international français Ben Arfa a été victime d'une fracture tibia péroné avait subi une opération réussie, et aucune durée d'indisponibilité n'a été donnée, mais ce genre de blessure se solde généralement par une absence de plusieurs mois. De Jong s'était déjà signalé en finale du Mondial par un coup de pied au thorax de l'Espagnol Xavi Alonso, a été provisoirement exclu de l'équipe des Pays-Bas par le sélectionneur Bert Van Marwijk à la suite de ce geste. "L'arbitre a le rôle le plus important dans la médecine, à savoir celui de la prévention", a par ailleurs tenu à préciser l'officiel belge, en marge d'une conférence regroupant les dirigeants du football mondial à Londres.

APS

Ben Arfa ne sera pas remplacé au mercato d'hiver selon l'entraîneur de Newcastle

L'international français de Newcastle, Hatem Ben Arfa, victime d'une double fracture tibia-péroné dimanche dernier, ne sera pas remplacé lors du mercato d'hiver, a déclaré jeudi l'entraîneur Chris Hughton. "Je suis déçu d'avoir perdu un joueur de la qualité d'Hatem, mais il ne faut pas réagir avec excès à une blessure qui touche un groupe très fort. Il n'y aura pas de nouveau joueur en janvier", a-t-il dit sur le site du club anglais. Le milieu de terrain français a été fauché par un tacle du défenseur néerlandais Nigel De Jong dimanche sur le terrain de Manchester City. Opéré avec succès, il devrait être absent plusieurs mois.

APS

LIGUE RÉGIONALE SUD-EST DE FOOTBALL

LA PROMOTION DU NIVEAU DE L'ARBITRE ET DE L'ENTRAÎNEUR SOULIGNÉE

L'élévation et la promotion du niveau des arbitres et des entraîneurs, au titre de la saison sportive 2010/2011, a été souligné jeudi à Ouargla, lors de l'assemblée générale (AG) de la ligue régionale Sud-Est de football. L'AG a donné lieu à l'adoption des rapports financier et moral de la dernière saison, la présentation et l'adoption du nouveau statut régissant les ligues régionales, de wilayas et inter-régions, ainsi que l'examen d'autres questions liées au développement du football dans la région. Selon le

président de la LRSE, M. Ali Baamer, le programme de la ligue accorde un grand intérêt au perfectionnement du niveau des arbitres et des entraîneurs de la région, rappelant que l'opération a été couronnée la saison dernière par la promotion de trois arbitres de la zone sud-est au rang d'arbitre fédéral. Il a admis, néanmoins, qu'en dépit des efforts fournis en matière d'encadrement de cette discipline sportive dans la région, la pratique du football bute encore sur des contraintes liées à la situation de certaines installations sportives,

"en deçà des normes requises". "Une commission technique devra être mise en place prochainement pour s'enquérir de ces installations", a précisé M. Bâamer en n'écarter pas l'éventualité de "la fermeture de certains stades présentant des défaillances, et ce jusqu'à leur réhabilitation". Coiffant les ligues des wilayas de Ouargla, El Oued, Illizi, Ghardaïa, Laghouat et Tamanrasset, la LRSE supervise, outre une première division régionale, des championnats affiliés à quatre divisions régionales "deux".

APS

EQUIPE DE FRANCE: 10 000 EUROS POUR CHAQUE VICTOIRE

Les joueurs de l'équipe de France de football toucheront

10 000 euros pour chaque victoire en phase qualificative à l'Euro 2012, a annoncé jeudi la fédération française de football (FFF). En cas de match nul, chaque joueur des Bleus se contentera de la moitié de la somme (5000 euro). Si l'équipe de France décroche son billet pour la phase finale de l'Euro-2012, organisée conjointement par l'Ukraine et la Pologne, chaque joueur touchera en outre une prime de 120 000 euros. Par ailleurs, une prime "économique" d'un montant de 10 000 euros par match, quel qu'en soit le résultat, sera allouée aux 23 joueurs retenus en sélection pour l'utilisation par la Fédération Française de Football (FFF) de leur droit d'image collective.

APS

AMICAL / IRAN-BRÉSIL

LES AURIVERDES BATTENT L'IRAN (3-0)

Le Brésil, avec une équipe remaniée, s'est facilement imposé devant l'Iran (3-0), en match amical jeudi soir à Abou Dhabi. Avec David Luiz (Benfica) ou André Santos (Fenerbahçe) en défense, Lucas (Liverpool), Ramires (Chelsea), Carlos Eduardo (Rubin Kazan) et Coutinho (Inter Milan) au milieu de terrain, Mano Menezes avait choisi de tester d'entrée beaucoup de nouveaux joueurs. Ils ont ouvert le score dès la 14e minute sur un



coup franc d'un "ancien", le latéral Dani Alves en pleine lucarne. La sélection iranienne, qui se prépare pour la Coupe d'Asie, en 2011 au Qatar, a tenté de réagir, mais elle s'est montrée trop brouillonne. En seconde période, l'attaquant du Milan AC Alexandre Pato doublait la mise d'une reprise dans la surface (69e). Entré à la place de Robinho, Nilmar trouvait à son tour l'ouverture dans le temps additionnel (90+2) corsant encore la note.

APS

FÉDÉRATION TOGOLAISE DE FOOTBALL

Report des élections

L'assemblée électorale de la Fédération togolaise de football (FTF), initialement programmée le 16 octobre est reportée au 6 novembre prochain, a annoncé jeudi dernier le ministre des sports M. Christophe Tchao aux membres du comité intérimaire chargé de la gestion des affaires courantes de l'instance fédérale. Selon la même source, ce report qui a reçu l'aval de la Fifa, répond au souci d'organiser des élections ne souffrant d'aucune contestation. Installé en décembre dernier par la Fifa à la suite d'une nouvelle crise au sein de la Fédération togolaise, le Comité intérimaire de gestion du football au Togo avait été chargé de préparer une assemblée électorale pour élire un nouveau bureau fédéral. Quatre candidats sont en lice pour la présidence de la FTF, rappelle-t-on. Une fois élue, la nouvelle équipe sera tenue d'organiser les Etats généraux du football togolais, d'élaborer une politique sportive nationale et de préparer une charte pour le développement des infrastructures sportives. La sélection togolaise, surnommée les "Eperviers du Togo" affronte samedi à Lomé son homologue tunisienne pour le compte de la 2e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2012) dont la phase finale aura lieu conjointement au Gabon et en Guinée-Equatorial.(APS)

MAROC

Eric Gerets prendra ses fonctions de sélectionneur du Maroc le 15 novembre



Lactuel entraîneur de l'équipe saoudienne d'Al Hilal et ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille, le Belge Eric Gerets, prendra officiellement ses fonctions de sélectionneur du Maroc à partir du 15 novembre prochain 2010, a annoncé le ministre de la Jeunesse et des Sports marocain Moncef Belkhatay. "Gerets va arriver le 15 novembre, il sera au rendez-vous. En tant que fédération, nous avons décidé de partir sur un programme à moyen terme d'une équipe nationale qui gagne, d'une équipe nationale de champions", a déclaré M. Belkhatay sur les ondes d'une radio marocaine. La raison avancée sur l'arrivée tardive de Gerets était son engagement avec son équipe, toujours en course dans la Champions league asiatique. Le technicien belge entend conduire son club jusqu'au terme de cette compétition dont la finale est prévue le 13 novembre. Eric Gerets sera secondé dans sa tâche par l'actuel entraîneur intérimaire de la sélection marocaine, le Français Dominique Cuperly et par le préparateur physique, le Français Didier Farrugia qui a été nommé par la Fédération royale marocaine de football (FRMF) le 1-er octobre dernier et qui a déjà pris ses nouvelles fonctions en prévision de la rencontre face à la Tanzanie prévue dimanche prochain à Dar Essalam.

APS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (2^E JOURNÉE)

RENCONTRE AU SOMMET ENTRE
LE NA HUSSEIN-DEY ET LE NB STAOUELI

Aujourd'hui place à la suite de la deuxième journée du championnat de la super division de basket-ball senior messieurs. Le match phare de cette journée à la salle omnisports de Caroubier se déroulera entre le NA Hussein-Dey et le NB Staoueli à 16h.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Cette rencontre pourra créer la surprise, vu que le NAHD lors de la première journée est venu à bout de son adversaire du jour l'USM Alger sur le score de 67-58. Grâce à cette victoire, elle est classée à la quatrième place. Par contre, l'USMA n'a pas bien digéré cette défaite. Donc les Rouge et Noir veulent se racheter de leur premier échec concédé sur le même terrain devant le NAHD, il vont tout faire pour gagner face AU Annaba à la salle omnisports de Hydra. La troisième et dernière rencontre de cette deuxième journée du championnat de la



PH/D.R.

super division opposera l'AB Skikda et le CSM Constantine à la salle omnisports de Skikda. Pour rappel, la formation ABS a raté une belle victoire face au W Boufarik, alors que les Constantinois étaient au repos après le report de leur match face au CRB Témouchent. Les deux équipes partiront à chances égales, en dépit de l'avantage du terrain pour les locaux de l'ABS. A noter que le CRB Dar Beida a largement battu l'ASPTT Alger sur le score de (123-56) en match

avancé de la 2e journée du championnat de Super-Division de basketball (messieurs) disputé jeudi à Dar Beida. C'est la 2e défaite des Postiers, champions d'Algérie en 2009 après celle concédée à la salle Harcha (Alger) devant l'O.Batna (76-61). Les deux formations restent depuis plusieurs saisons les principales animatrices du basket-ball national, aux côtés du GS Pétroliers et du WA Boufarik. Si le CRBDB a bien réussi son entame de l'exercice 2010-2011

en allant damer le pion au récent vainqueur de la Coupe d'Algérie l'ASPTT Alger, surprise par deux défaites, n'aura d'autre choix que de se racheter lors des rencontres à venir.

S.B.

PROGRAMME

Aujourd'hui à 16h00
Hydra :
USM Alger - AU Annaba (11h00)
Caroubier :
NA Hussein-Dey - NB Staoueli
Skikda :
AB Skikda - CSM Constantine

Le FC Barcelone s'impose face aux Los Angeles Lakers 92 à 88

Le FC Barcelone, tenant de l'Euroleague, s'est imposé face aux Los Angeles Lakers, double champions NBA en titre (92-88), dans le cadre de la tournée promotionnelle "NBA Europe Live", jeudi au Palau Sant Jordi de Barcelone (nord-est). Cette rencontre n'a rien eu d'amical. Pete Mickael, l'un des deux Américains du Barça, colossal dans le jeu (26 points, 13 rebonds, 7 passes) a eu droit à des contacts rugueux et à quelques mots avec Kobe Bryant et Ron Artest. L'autre Américain du club espagnol, Terence Morris, a fait très mal aux Lakers, qui doivent reprendre la compétition à la fin du mois: 4 sur 7 à trois points (12 points). Sans oublier les 25 points de "La bomba" Juan Carlos Navarro. Pour son retour à Barcelone, Pau Gasol a marqué le même nombre de points que son ami et compatriote. Bryant, opéré du genou droit cet été, a joué beaucoup plus que lors de son précédent match (près de 25 minutes) mais il a été très maladroît au tir (2 sur 15), sauvant son match aux lancers francs (11 sur 12).

APS

SPORT MILITAIRE

CHALLENGE DU NOMBRE DE L'ANP :

Coup d'envoi officiel à l'Ecole ESDAT

Le coup d'envoi officiel de la course militaire, dénommée "Challenge du nombre de l'ANP" qui se tient annuellement à travers l'ensemble des institutions de l'armée, a été donné ce jeudi à l'Ecole nationale de la défense aérienne du territoire (ESDAT), où ont eu lieu quatre courses en présence du Général Benziane Megueded, responsable du Département des sports au Ministère de la défense nationale.

Les participants à ce cross, ouvert aux dames et messieurs, ont été répartis en trois catégories d'âge chez les messieurs. Chez les 18 - 28 ans, l'épreuve d'une distance de 12.000 m a été remportée par Abdelkader Feniche, devant Abdelhafidh Tiab et Bilal Ghazel.

Dans la catégorie 28 - 35 ans, Noureddine Kait s'est imposé lors de cette course de 10.000 m devant Mohamed Berbèche et Abdelkrim Abou



Ahmed. Le coureur Djilali Aikhou Dahou a remporté la 1ère place dans la catégorie des + 35 ans, devant Fodil Arib et Yacine Aroussi. Chez les dames, le titre est revenu à Nassima Kerkar, suivie de Meriem Boubridi et Fouzia Terfas. A L'issue de la compétition, les vainqueurs ont reçu des trophées et médailles lors d'une récep-

tion en présence du responsable du Département des sports au Ministère de la défense nationale, et du Commandant de l'Ecole nationale de la défense aérienne du territoire, le Général Tahar Ayad, et du Directeur régional du sport militaire de la 1ère Région militaire, le lieutenant-colonel Mustapha Frikh.

APS

1^{ERS} JEUX ARABES MILITAIRES

L'Algérie présente dans sept disciplines

L'Algérie participera à la 1ère édition des Jeux arabes militaires qui se dérouleront en Syrie du 10 au 20 octobre avec la participation de dix-sept pays. La délégation sportive militaire algérienne, forte de 71 membres, sera engagée dans sept disciplines: athlétisme, boxe, taekwondo, lutte, tir sportif, pentathlon militaire et parachutisme. Les compétitions auront lieu dans les villes de Damas, Alep et Lattaquié. En marge de cette première édition, le bureau exécutif de l'Union arabe des sports militaires et les commissions technique et des médias tiendront des réunions où le prochain plan d'action sera à l'étude.

APS

FESTIVAL NATIONAL FÉMININ À TINDOUF

Plus de 300 participantes attendues

Plus de 300 femmes athlètes, issues de 16 wilayas du pays, devront prendre part au prochain festival des sports féminins prévu du 29 octobre au 2 novembre prochain à Tindouf, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Programmée au calendrier des festivals initiés par le ministre de tutelle (MJS), cette manifestation féminine nationale prévoit des compétitions dans six disciplines sportives: hand-ball, athlétisme, natation, tennis de table, aérobic, et jeux d'échec, a précisé le directeur de la jeunesse et sport M. Zakaria Korichi. "Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés en coordination avec les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'action sociale, pour la réussite de ce festival coïncidant avec la commémoration du 56 anniversaire de la guerre de libération nationale", a indiqué le même responsable. M. Korichi qui a fait part du choix des structures devant servir de cadre à ce regroupement national, a ajouté que les objectifs assignés visent notamment l'échange des expériences entre participantes et la dynamisation de l'activité sportive dans la région. Cette rencontre sera mise à profit pour mettre en relief, à travers des expositions et circuits touristiques en l'honneur des participantes, le patrimoine culturel et artisanal que recèle cette région frontalière du pays, a conclu le DJS de Tindouf.

APS

ELLE DEVRA RENCONTRER DEMAIN À PARTIR DE 15H LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'ÉQUIPE NATIONALE S'EST ENVOLÉE HIER POUR BANGUI

La sélection algérienne s'est envolée hier à bord d'un vol spécial pour Bangui où elle devrait rencontrer demain dimanche, à partir de 15h, son homologue de la République centrafricaine au terme de la seconde rencontre des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2012, co-organisée par le Gabon et la Guinée Equatoriale.

PAR MOURAD SALHI

L'équipe algérienne composée de 20 joueurs a rallié l'aéroport international Houari Boumediene une heure avant le départ. Mis à part le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hachemi Djar qui a tenu comme de coutume à saluer le départ des Verts, et les deux responsables du football algérien, Mohamed Raouraoua et Mohamed Mecherara, présidents respectivement de la fédération algérienne



Djebbour et Abdoune confiant quand à l'issue du match face à la République centrafricaine.

de football (FAF) et la ligue nationale de football (LNF), personne d'autre n'a eu le droit de rencontrer les capés du nouvel entraîneur Abdelhak Benchikha. En effet, tous les journalistes sans exception aucune, qui voulaient s'approcher des joueurs avant leur départ, ont été bloqués au portail principal du salon d'honneur par les services de sécurité. Il y a parmi eux qui disent que c'est la Faf qui en a décidé ainsi, mais cette instance, par la voix de son patron, Mohamed Raouraoua, rejette

catégoriquement sa responsabilité dans cette affaire. « *je ne suis pas du tout responsable. Aucune décision n'a été prise dans ce sens par l'instance nationale. Je n'ai aucune autre explication à vous donner* » a déclaré le patron de la FAF.

La sélection nationale algérienne, tenue en échec au stade Mustapha Tchaker de Blida par la Tanzanie lors de la première journée, s'est déplacée à Bangui sans les services d'au moins de cinq éléments clés. Après le forfait de Karim Ziani du club Allemand

VFL Wolfsburg, Adlène Guedioura qui évolue dans la formation anglaise de Wolverhampton, Karim Matmour de Borussia M'Gladbach en Allemagne, et Amri Chadli du FC Kaiserslautern d'Allemagne blessés dernièrement avec leur club respectif. Jeudi dernier c'était aussi le cas du milieu de terrain international algérien du FC Sochaux Riad Boudebouz qui a décidé de ne pas effectuer le déplacement avec ses coéquipiers en raison d'une blessure aux adduc-

teurs. Ce joueur s'est retiré au bout de quelques minutes du match d'application programmé par Abdelhak Benchikha au stade 5-Juillet. Il a rallié jeudi la capitale française Paris où il devrait rejoindre son club pour se soigner. Voilà un autre coup dur pour Benchikha pour sa première sortie officielle à la tête des Verts. Après la défection de quatre éléments indispensables, le nouveau coach vient de perdre un autre élément important du milieu du terrain. Mais il a aus sitôt fait appel au joueur de l'Entente de Sétif Hadj Aissa qui a été exclu, rappelle-t-on, par l'ancien entraîneur. Il revient pour renforcer l'équipe et donner plus de solutions à Benchikha. Deux autres joueurs de ce club des Hauts-Plateaux ont été convoqués pour ce rendez-vous. Il s'agit de Khaled Lemouchia, absent lors de la première journée face à la Tanzanie et Abdelmoumen Djabou dont c'est le baptême du feu. Une fois sur place, une séance d'entraînement est au programme des Verts avant d'affronter la RCA.

M. S.

CHAMPIONNAT DIVISION
NATIONALE AMATEUR

Report de la 3^e journée au 15 octobre

La troisième journée du championnat de la division nationale amateur, initialement prévue le vendredi 8 octobre est reportée au 15 octobre, a annoncé jeudi la Ligue nationale de football (LNF).

La décision de reporter la 3^e journée intervient vingt-quatre heures après la réunion qui s'est tenue mercredi au siège de la LNF entre le président de la Ligue Nationale de Football, M. Mohamed Mecherara et neuf présidents de clubs, représentant leurs collègues de la division nationale amateur. Au cours de cette réunion à laquelle a assisté partiellement M. Mohamed Raouraoua, président de la FAF, des solutions ont été ébauchées pour un démarrage prochain du championnat national amateur, précise la LNF.

Les présidents présents ont demandé à la LNF de reporter la troisième journée d'une semaine pour que puissent s'achever les consultations entre les clubs et surtout de préparer leurs équipes pour une reprise de la compétition le vendredi 15 octobre 2010.

APS

VALENCIENNES

Foued Kadir de retour en début d'année prochaine

L'international algérien du FC Valenciennes, Foued Kadir victime mi-août d'une rupture des ligaments croisés du genou, compte bien reprendre la compétition en début d'année prochaine. « *Si tout se passe bien, j'espère recourir d'ici un mois et demi ou deux mois. Après, je ne me fixe pas trop de date non plus parce qu'il ne faut pas avoir de mauvaise surprise. Je bosse au jour le jour, ça évolue bien pour l'instant donc j'espère que ça va continuer dans cette voie-là* », a déclaré Kadir au site officiel.

Le milieu international algérien de 26 ans, s'est blessé lors d'un match du

championnat de ligue 1 face à l'Olympique de Marseille.

Kadir a également évoqué l'arrivée de Abdelhak Benchikha à la tête des Verts, et la situation de l'équipe nationale avant son match décisif contre Centrafrique dimanche à Bangui. « *J'ai eu le nouveau sélectionneur (Abdelhak Benchikha) quelques jours après sa prise de fonction. Il m'a demandé des nouvelles de ma rééducation, m'a dit de bien me soigner et de revenir en forme* », a-t-il indiqué.

« *J'ai suivi le match où on a fait match nul à domicile (1-1 contre la Tanzanie) mais le Maroc a fait match nul aussi, le groupe est*

encore très serré. J'espère vraiment que ce week-end on va faire un résultat en République Centrafricaine, même si ça va être très difficile parce qu'il y a

aussi beaucoup de blessés. », a-t-il ajouté.

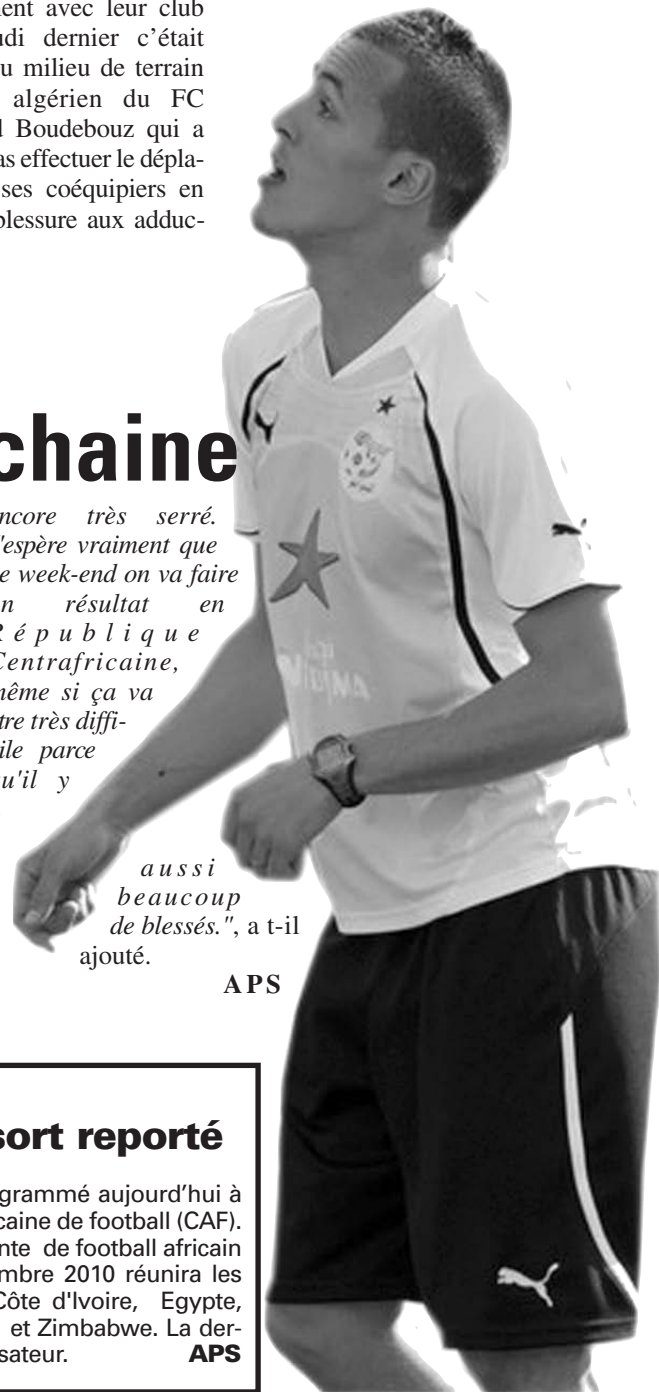
APS

FUTSAL-AFRIQUE

2^e Championnat d'Afrique: le tirage au sort reporté

Le tirage au sort du 2^e Championnat d'Afrique de Futsal initialement programmé aujourd'hui à Ouagadougou a été reporté sine die, a annoncé jeudi la confédération africaine de football (CAF). La prochaine date sera communiquée ultérieurement par l'instance dirigeante de football africain sur son site officiel. La compétition qui se déroulera du 15 au 27 décembre 2010 réunira les équipes suivantes: Afrique du Sud, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Equatoriale, Libye, Maroc, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Tunisie et Zimbabwe. La dernière édition, organisée en 2008, a été remportée par la Libye, pays organisateur.

APS



ALLERGIES MÉDICAMENTEUSES

DES EFFETS INDÉSIRABLES QUI PEUVENT ÊTRE GRAVES

Les allergies aux médicaments restent assez mal connues. Les études qui leur ont été consacrées sont peu nombreuses et les réactions allergiques sont parfois difficiles à différencier d'autres effets secondaires. Pourtant, pas moins de 15 à 30% des effets indésirables des médicaments pourraient être de nature allergique.

Ces affections impliquent une intervention du système immunitaire face à la substance à l'origine de l'allergie, appelée l'allergène.

Dans un premier temps, l'allergène médicamenteux entraîne une réponse spécifique de la part du système immunitaire puis apparaissent des manifestations cliniques lors d'une exposition ultérieure.

Des réactions parfois très graves

Les mécanismes mis en jeu dans ces allergies aux médicaments impliquent souvent une production excessive d'anticorps de classe E, lesquels vont libérer des médiateurs de l'allergie comme l'histamine, à l'origine des troubles cliniques.

La réaction allergique peut se manifester par :

- Une réaction cutanée (urticaire, rash) ;
- Des signes digestifs tels que des vomissements ;
- Des crampes abdominales ou de diarrhées ;
- Des troubles respiratoires (toux, congestion nasale, éternuements...) ;
- Une irritation oculaire ;
- Voire un oedème du larynx ou un choc anaphylactique avec effondrement de la



pression artérielle.

Néanmoins, on peut également observer à côté de ces allergies classiques d'autres allergies médicamenteuses où les symptômes résultent d'une anomalie immunologique un peu différente (formation de complexes entre l'allergène et l'anticorps). Ces allergies médicamenteuses se traduisent par une réaction inflammatoire s'associant à une fièvre et parfois à un gonflement des articulations. Certains médicaments peuvent également provoquer des atteintes du foie, des poumons, des reins ou des cellules du sang par des mécanismes un peu particuliers.

Un risque difficile à apprécier par le médecin traitant

Les allergies médicamenteuses doivent être prises au sérieux. Elles ne sont pas liées à la dose de médicament reçue, elles sont souvent imprévisibles et peuvent

entraîner la mort en cas de choc anaphylactique. Mais malheureusement, elles sont souvent difficiles à reconnaître à leurs débuts, lorsqu'elles se traduisent par une simple réaction cutanée.

Cette difficulté explique que ces allergies sont mal diagnostiquées, certaines réactions médicamenteuses étant imputées à tort à une origine allergique. Ainsi, des études ont montré que le nombre de patients se jugeant allergiques à la pénicilline était très supérieur à la réalité.

De nombreux médicaments responsables

Parmi les médicaments responsables, on trouve en premier lieu les antibiotiques, notamment ceux de la classe des céphalosporines (pénicillines et dérivés) et des sulfamides. Les allergies à l'aspirine et aux anti-inflammatoires non stéroïdiens,

des médicaments utilisés pour soulager les douleurs rhumatologiques, sont également courantes de même que celles imputables aux anesthésiques locaux. On peut aussi voir des allergies aux médicaments du système cardiovasculaire, aux anti-épileptiques, aux agents anticancéreux, à l'insuline, aux myorelaxants, aux neuroleptiques, aux vitamines, aux produits contenant de la quinine et même à des médicaments en vente libre et à des préparations homéopathiques...

Par ailleurs, les produits iodés de contraste utilisés pour certains examens radiologiques, le curare, les extraits allergéniques employés pour entreprendre des désensibilisations peuvent également être source d'allergies, parfois sévères.

Que faut-il faire en cas de suspicion d'allergie médicamenteuse ?

Si vous suspectez l'existence d'une allergie à un médicament, il est indispensable d'en parler le plus rapidement possible à votre médecin. Comme dans toute allergie, la multiplication des contacts avec la substance allergisante augmente le risque de développer une réaction grave.

Le médicament n'est peut-être pas indispensable ou peut être remplacé par un autre sans danger. A l'hôpital, on pourra aussi vous proposer de prendre un produit antihistaminique ou des corticoïdes avant d'administrer le médicament lorsque celui-ci est totalement indispensable et ce, pour éviter tout risque de réaction allergique grave. Pensez à porter une carte répertoriant les médicaments à l'origine d'allergie.

Enfin, il n'est peut-être pas inutile de demander un avis dans une consultation spécialisée. Le médecin allergologue pourra réaliser des tests cutanés lorsqu'il en existe pour étayer le diagnostic d'allergie médicamenteuse (pénicilline, certains anesthésiques...)

S. H. source Doctissimo

GRIPPE SAISONNIÈRE

Faut-il se faire vacciner ?

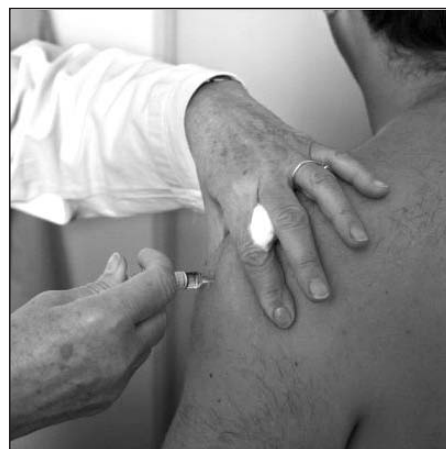
Nouvelle année, nouveau vaccin, même question : faut-il se faire vacciner ou se revacciner contre la grippe ?

L'hiver 2009-2010 a été agité par une grande question : fallait-il ou non se faire vacciner contre la grippe A/H1N1 pandémique. Après la mini-épidémie 2009-2010, le souffle est retombé. Mais le débat reprend avec la commercialisation des vaccins antigrippaux 2010-2011.

Seule la composition virale du vaccin saisonnier change

Tous les ans, le vaccin contre la grippe saisonnière voit sa composition légèrement modifiée pour tenir compte des petites mutations virales observées lors de l'épidémie précédente. Cette année, le grand changement est le remplacement des antigènes du virus A/H1N1 de la grippe espagnole par ceux du virus A/H1N1 2009, dit "mexicain" ou "californien". Les vaccins saisonniers, à l'exception de GripGuard®, ne contiennent ni de dérivé

du mercure ni l'adjuvant au squalène qui a fait beaucoup parler de lui (et provoqué de nombreux effets indésirables) en 2009-2010. En dehors de cette modification, les vaccins devraient être strictement identiques à ceux qui sont commercialisés tous les ans. Ils contiendront aussi la souche A/H3N2 (Hong Kong) et une souche B. Des vaccins monovalents, c'est-à-dire contre la seule grippe A/H1N1, avec ou sans squalène, seront également disponibles en cas de forte épidémie, mais non commercialisés. Ces stocks 2010 considérés comme encore valables ne seront utilisés qu'en cas de nouvelle et forte épidémie A/H1N1. Pour ceux qui se sont vaccinés en 2009-2010, la rentrée vaccinale sera l'occasion de découvrir que leur immunité était transitoire et qu'une revaccination régulière, sans doute annuelle et à vie, est nécessaire pour maintenir leur protection contre la grippe A/H1N1. Pour atténuer cette mauvaise nouvelle (presque personne ne le sait encore), on affirmera peut-être que la vaccination 2010 est suffisante pour



deux ou trois ans. Cette affirmation serait pourtant en contradiction avec la position antérieure des experts qui affirmaient que le vaccin antigrippal devait être pratiqué tous les ans, du fait de l'instabilité des virus grippaux. Pour les autres, la question se reposera de façon générale : faut-il se vacciner tous les ans contre la grippe ? Finalement, vaccination ou revaccination,

la question est la même pour tous.

Faut-il se vacciner ou se revacciner tous les ans contre la grippe ?

Comme l'année dernière, c'est, en effet, la vraie question. La grippe A/H1N1 n'est pas fondamentalement différente de la grippe saisonnière. Elle était simplement nouvelle (pour les jeunes) l'année dernière et a, donc, touché beaucoup de monde. Nous ne savons pas, en septembre 2010, quel est le pourcentage de la population qui a rencontré ce virus et s'est, donc, immunisé contre lui. La raison pour laquelle cette étude n'a pas été réalisée m'échappe. Cette information serait cruciale et nous avons des raisons de penser que cette proportion est très importante, du fait de nombreuses gripes n'ayant provoqué aucun symptôme, mais ayant immunisé les personnes contaminées.

Source ATOUTE

Poireaux au beurre



Ingrédients :
1 botte de poireaux
Beurre
Sel, poivre
Préparation :
Nettoyer les poireaux et les découper pour ne garder que les blancs (les parties vertes serviront pour une soupe). Couper les blancs en tronçons de 5 cm. Les cuire dans de l'eau bouillante salée. Les égoutter. Faire fondre le beurre dans une casserole et y faire réchauffer les poireaux. Assaisonner.

Choux à la crème

Ingrédients :
Pâte :
125 g de farine tamisée
80 g de beurre
3 œufs
250 ml d'eau
1 c. à sucre de sucre
1 pincée de sel
Crème :
3/4 de litre de lait
75 g de sucre
1 sachet de pudding vanille
Glaçage :
100 g de chocolat noir
10 g de beurre
Préparation :
Dans une casserole, faire bouillir l'eau, le beurre, le sel et le sucre. Retirer du feu et verser la farine tamisée (d'un seul



coup) en tournant. Quand le mélange se détache des bords, laisser refroidir légèrement puis ajouter petit à petit les œufs battus (en fouettant avec une cuillère). Mettre de petits tas de pâte à l'aide d'une cuillère à soupe sur une plaque à pâtisserie humidifiée. Cuire au four 10 min. à 220°, puis diminuer la t° à 190° et poursuivre la cuisson 20 min. Laisser refroidir sur une grille. Préparer le pudding en faisant bouillir le lait additionné de sucre. Délayer le pudding vanille dans un peu de lait. Hors du feu, verser le mélange dans la casserole. Porter à ébullition. Laisser refroidir. Préparer le chocolat en faisant fondre au bain-marie les bâtons et le beurre. Prendre un chou, le fendre en deux à l'aide d'un couteau à dents. Le fourrer de pudding vanille. Le refermer et couvrir le sommet de chocolat fondu. Mettre quelques heures au réfrigérateur.

SOINS CAPILLAIRES

Les cheveux en automne

Chaque automne, nos cheveux tombent comme des feuilles mortes. Même si ces chutes saisonnières ne durent que quelques semaines, c'est largement suffisant pour nous atteindre le moral.

Comment les combattre ? En surveillant étroitement son hygiène de vie. Pour vous y aider, suivez les conseils d'un spécialiste du cheveu.

Surveillez votre régime alimentaire
Le bon régime pour vos cheveux doit vous apporter quotidiennement les cinq composants alimentaires qui leur sont indispensables : Au hit-parade du régime cheveux, deux produits émergent dans l'alimentation courante : le jaune d'œuf et les lentilles. Tous deux contiennent, en quantité importante, les éléments indispensables.

Halte au stress !
C'est l'ennemi n°1. Lorsque le stress se manifeste, il déclenche, au niveau du cuir chevelu, une série de réactions

telles que compression des vaisseaux sanguins, moindre irrigation des racines, stimulation des hormones androgènes... A terme, ces réactions conduisent à l'affinement et à la chute prématurée des cheveux. Si vous ne parvenez pas à dominer nerveusement vos tensions quotidiennes, faites une cure de magnésium : c'est un régulateur naturel de l'excitabilité nerveuse, un excellent anti-stress.

Stop au tabac
Entre autres nuisances, le tabac diminue l'élasticité des vaisseaux sanguins, particulièrement nombreux et étroits au niveau du cuir chevelu. Il peut donc réduire sensiblement le flux du sang vers les racines de vos cheveux. Pour vos cheveux, cinq, six cigarettes par jour sont un maximum. Voici une nouvelle bonne raison



pour arrêter !
La gym pour les cheveux
Comme toute autre partie du corps, le cuir chevelu a besoin d'un peu d'exercice pour stimuler la circulation du sang et favoriser l'activité des racines. Le mouvement se fait sur cheveux secs et sur l'ensemble de la tête, dans le sens de la circulation sanguine : de la nuque vers le sommet, puis des oreilles vers le sommet, en insistant sur la zone frontale et le dessus du crâne.

CONSEILS PRATIQUES

DÉSODORISER SES CHAUSSURES



Transpirer des pieds, c'est tout à fait normal... Mais quand ça sent mauvais, cela devient gênant pour vous et votre entourage ! Alors pour y remédier, voici une recette

très facile pour désodoriser vos chaussures. Pour deux petits ballotins, soit un pour chaque chaussure, mélangez 2 c. à soupes rases de gros sel avec 1 c. à soupe rase de bicarbonate de sodium. Ajoutez ensuite à votre mélange 4 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus et 8 gouttes d'huile essentielle de citron. Mélangez. Vous pouvez utiliser d'autres huiles essentielles comme la menthe poivrée, etc. Utilisez des huiles qui se complètent par leurs propriétés et leur parfum. Répartissez votre mélange à parts égales dans les compresses gazeuses, formez des petits ballotins et refermez à l'aide du fil à coudre. Placez ensuite un ballotin dans chaque chaussure pour les désodoriser et laissez-les jusqu'à la prochaine fois. Pensez à mettre un ballotin chaque fois que vous enlevez vos chaussures.
A savoir :
Le gros sel absorbe l'humidité tandis que le bicarbonate de soude est un désodorisant efficace. L'huile d'eucalyptus est antifongique et rafraîchissante.

A S T U C E S

Nettoyer le four sans peine...



Placez à l'intérieur un vieux torchon imbibé d'ammoniaque. Laissez repoer une nuit. Le lendemain, passez une éponge humide avec un peu de liquide vaisselle.

...le micro-ondes...



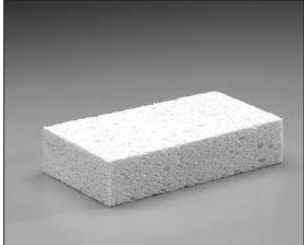
Placez une tasse avec un peu de vinaigre dans votre micro-ondes et chauffez pendant une à deux minutes. Les résidus éventuels seront décollés, votre micro-ondes sera désinfecté.

...un balai de paille



Votre balai en paille aura une longue vie si vous le trompez encore neuf quelques heures dans un bain d'eau froide fortement salée. Laissez-le sécher avant de vous en servir.

Désinfecter une éponge



Désinfecter une éponge. Placez votre éponge dans un bol d'eau et mettez le tout au micro-ondes 1 minute. Cela tue tous les microbes.

Mots Croisés N°131

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
0												
1												
2												

Horizontalement :

1. Arbre. Cougouar. Espar
2. Ânerie. Ap. J.C.
3. Conviens. Intermède
4. Fixer sur une carte de menus objets (p.p.f.s.). Perroquet
5. Céline Dion. Ch.-l. de c. du sud du Finistère
6. Jérémiade. Eaux-de-vie
7. Qui existent dès la naissance. Ch.-l. de c. du nord-ouest de la Mayenne
8. Postérieur. Organisée autour de
9. Sélénium. Allongé. Chrome
10. Époque. Révoltée
11. Plantes voisines du colza. Habilité
12. À toi. Alcaloïde to

Verticalement :

1. Placent des capitaux dans une entreprise
2. Faisant confiance. Rejeterei
3. Fils d'Énée. Mère de Seth
4. 3.1416. Département de la Région Midi- Pyrénées. Adverbe
5. Abîmer. Ramène de nouveau à un poste
6. Dupais. Pilastre
7. Boulevard. Petites baies
8. Agirez. Couverture
9. Exégète allemand (1881-1968). Accepter
10. Croc. Alacrité
11. Accoucheuse. Laboratoire européen pour la physique des particules
12. Ville du Cameroun. Confidentielle

SUDOKU N°131

		5			3	7		
	9	8	4	5			6	
	6		8	1				3
2	3		5		6		4	
	8						9	
5			1	3			7	6
6	2	4	3			9		7
9	5	1	7					

PYRAMIDE N°131

2		Suspension tropicale.
3	+E	Suit le choc.
4	+G	Oiseau.
5	+M	Elle peut informer ou déformer.
6	+R	Quand il est ici il n'est pas là.
7	+A	A deux en principe.
8	+N	Donne du goût.
9	+L	Pas essentielle.
10	+T	Jeu dangereux.
11	+C	Dignité pontificale.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°130

ACCOUDA . DENT
AHO . SUMMUM . H
LANCERAI . OIE
TUEUR . GROINS
EV . LAMEES . CE
REEL . IRREEL .
. SOBRE . ARBIL
F . CEANS . AUNE
EMERI . ETIRES
LANGERAI . NET
ERE . ROUGIE . E
RESSAC . ELEVE

SUDOKU N°130

7	9	2	6	8	1	4	3	5
5	3	8	7	2	4	6	1	9
4	6	1	9	5	3	7	8	2
9	1	4	5	3	6	8	2	7
8	5	6	4	7	2	3	9	1
3	2	7	8	1	9	5	4	6
6	7	9	1	4	8	2	5	3
2	4	5	3	9	7	1	6	8
1	8	3	2	6	5	9	7	4

PYRAMIDE N°130

RA
BAR
BRAS
SABRE
TRABES
ARBUSTE
TABLEURS
SALUBRITE
BRUTALISME
SUBTERMINAL

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : le médaillon
10h05 : abouabe el madina
10h30 : ka'es el fadha'e
11h00 : senteurs d'algérie
12h00 : journal en français +météo
12h20 : rabi'e el omr
13h35 : ouyoune alia
14h30 : soufoun imlaqa
15h15 : le retour
16h30 : tabakh e'saghir
17h00 : of side
17h30 : oulam'e el djazair "rabah terki amamra"
18h00 : journal en amazigh
18h20 : le médaillon
19h00 : journal en français
19h30 : visite' 'tamanrasset"
20h00 : journal en arabe
20h45 : djemei family I
21h30 : aha lil "best of"
22h30 : kenza
00h00 : journal en arabe

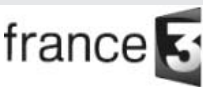


06:25 Papyrus
06:55 Grand Prix du Japon
08:55 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Secret Story
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:20 Reportages
14:38 Sous haute tension
16:10 Les frères Scott
16:55 Les frères Scott
17:50 Secret Story
18:45 50 mn Inside
19:50 A la rencontre de
19:53 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:34 Auto-moto spéciale sécurité
20:35 Courses et paris du jour

20:40 Météo
20:45 Football : France/Roumanie
23:00 New York, section criminelle
23:45 New York, section criminelle
00:30 New York, section criminelle
01:20 New York, section criminelle
02:05 Moonlight
03:05 Secret Story



06:10 Marni et Nate
06:35 Paris sportifs
07:00 Télématin
09:35 Thé ou café
10:45 Réveillez vos méninges
11:20 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:50 Les héros de la biodiversité
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
13:55 Envoyé spécial, la suite
14:40 En quête d'ailleurs
14:45 ADN
15:40 US Marshals, protection de témoins
16:25 Rugby
18:25 Les bêtises du samedi
18:55 CD'aujourd'hui
19:00 Mot de passe
19:55 L'agenda du week-end
20:00 Journal
20:30 Emission de solutions
20:32 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Les années bonheur
22:45 Les héros de la biodiversité
22:48 CD'aujourd'hui
22:50 On n'est pas couché
01:50 Météo
01:55 Dans l'univers de
03:35 Thé ou café
04:35 Ils deviendront une seule chair
05:05 Les ailes de la nuit
05:10 Infrarouge
05:11 Naissance d'une mère



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:40 Samedi Ludo
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:55 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Nous nous sommes tant aimés
13:30 Les grands du rire
14:35 Côté jardin
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaire
16:20 Magazine
16:50 Un livre toujours
16:55 Expression directe
17:00 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:50 19/20 Edition nationale
18:53 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Les héros de la biodiversité
20:10 Repas de familles
20:35 Vital désir
22:10 La minute épique
22:13 Météo
22:15 Soir 3
22:35 Mac Orlan
23:25 Mac Orlan
00:15 Tout le sport
00:25 Perry Mason
02:00 Soir 3
02:20 NYPD Blue
03:05 NYPD Blue
03:50 NYPD Blue
04:30 NYPD Blue
05:15 Les matinales
05:30 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:05 M6 Kid
07:50 Absolument stars
08:50 M6 boutique
10:20 Cinésix
10:35 Un dîner presque parfait
13:40 Météo
13:45 Les experts... c'est vous
14:50 C'est ma vie
16:00 C'est ma vie
17:30 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 M.I.A.M. Mon invitation à manger
20:40 Les Bleus
21:40 Les Bleus
22:30 Les Bleus
23:30 Les Bleus
00:30 Les Bleus
01:30 Les Bleus
02:40 Météo
02:45 M6 Music



19:00 Arte Journal
19:10 Arte reportage
Du grand reportage pour mieux comprendre le monde
19:55 360°- Géo
19:56 Taipan, le serpent le plus venimeux au monde
20:40 Grande histoire des océans
21:35 1529, le siège de Vienne
22:25 Breaking bad : Chute libre
23:10 Breaking bad : Le choix
00:15 Metropolis : Spécial foire du livre de Francfort
01:00 Le dernier témoin : La mort du chevalier blanc
01:45 Douceurs d'Orient
03:00 Tracks
03:50 Au coeur de la nuit : Juliette Lewis et Crispin Glover
04:45 Karambolage



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Tous les goûts sont dans la culture
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 Mademoiselle Cinéma
11:50 Le zapping
12:40 Les déménageurs de l'extrême
13:35 Alice Nevers, le juge est une femme
15:15 Rugby à XIII
18:30 Direct auto
19:30 Autosport
19:45 Le zapping
20:40 100 % immersion
22:30 Le championnat de France des raleurs
00:10 Nous zappons pour vous
01:20 Le reporter de l'extrême
02:10 Le reporter de l'extrême
03:00 Le reporter de l'extrême
03:45 Direct poker
05:00 Morandini !



06:40 Téléachat
09:45 Tellement people : la quotidienne
10:10 Kilomètre 12
10:35 Stargate Atlantis
11:20 Stargate Atlantis
12:05 Stargate Atlantis
12:50 Stargate Atlantis
13:40 Famille d'accueil
15:30 Le 10ème royaume
17:15 Sanctuary
18:10 Sanctuary : Pénitence
19:00 Torchwood
20:00 En mode VIP : Shy'm
20:35 Commissaire Moulin
22:20 Commissaire Moulin
00:00 Commissaire Moulin
01:35 Poker : le duel
02:00 Programmes de nuit

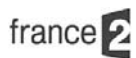
LA SELECTION DU JOUR



22h30

Kenza





22h48

CD'aujourd'hui





23h00

New York, section criminelle



44 morts et 698 blessés dans des accidents de la route en une semaine

Quarante-quatre personnes ont été tuées et 698 autres blessées dans 403 accidents de la route survenus du 29 septembre au 5 octobre, à travers le territoire national, selon un bilan de la Gendarmerie nationale publié jeudi. Par rapport à la précédente période, le nombre de morts a augmenté de 20 personnes, celui des blessés de 236 et celui des accidents de 71. Quant au nombre d'accidents enregistrés par wilaya, Constantine vient en tête avec 29 accidents, suivie de Tiaret (19 accidents), Oran et Mascara (18 accidents), Relizane, Médéa et

Tipaza (17 accidents), selon le bilan. Les principales causes de ces accidents sont la perte de contrôle du véhicule (86 cas), l'excès de vitesse (62 cas), l'imprudence des piétons (31 cas), les dépassements dangereux (32 cas), le non-respect de la distance de sécurité (26 cas) et le refus de priorité (18 cas), a ajouté la même source. Les principales routes qui enregistrent le plus grand nombre d'accidents sont la route nationale n° 10, la route nationale n° 44, les routes nationales n° 1, 3, 4, 5, 6 et 12, a indiqué la même source.

Vingt ans de réclusion pour douze trafiquants de drogue à Oran

Douze trafiquants de drogue ont écopé d'une peine de 20 ans de réclusion chacun suite à leur comparution devant le tribunal criminel d'Oran, a-t-on appris jeudi dernier de source judiciaire. Treize autres personnes, en état de fuite dans le cadre de cette même affaire, ont été condamnées par contumace à la réclusion perpétuelle. Les faits remontent au 8 avril 2009 lorsque les services de sécurité procédèrent à l'arrestation de deux ressortissants marocains au niveau de la localité frontalière de Oued Djedid, dans la wilaya de Béchar. Cette opération s'était soldée par la saisie d'une quantité de 24 kg de kif que les deux

individus s'apprêtaient à livrer à leurs complices sur le territoire national. Leur audition au cours de l'instruction préliminaire et les investigations opérées ensuite par le pôle pénal régional d'Oran, spécialisé dans la lutte contre le crime organisé, ont mis au jour l'existence d'un réseau de trafic impliquant 25 personnes dont des ressortissants marocains membres d'une même famille.

Devant le tribunal certains accusés ont nié les faits alors que d'autres se sont mutuellement renvoyés les charges retenues à leur encontre. Le représentant du ministère public avait requis la réclusion à perpétuité pour l'ensemble des inculpés.

L'OMS lance un guide destiné à mieux traiter les maladies mentales

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé jeudi un guide pratique destiné à mieux soigner les personnes atteintes de maladies mentales et neurologiques notamment dans les pays en développement où le traitement de ces maladies reste très limité. Selon les estimations de l'OMS, quelque 150 millions de personnes souffrent de dépression dans le monde, 40 millions d'épilepsie tandis que 20 millions sont atteints de démence ou d'Alzheimer. Selon l'agence onusienne, plus de 75% des personnes atteintes de maladies mentales dans ces pays (dont 95 millions de personnes dépressives et plus de 25 millions d'épileptiques) ne sont pas

soignées. "Les efforts pour combler l'écart de traitement entre pays ont été entravés par l'idée que les améliorations en matière de santé mentale nécessitent des technologies sophistiquées et chères, fournies par des centres ultra-spécialisés et de hauts spécialistes", a expliqué la directrice de l'OMS, Margaret Chan lors de la présentation du guide pratique destiné à mieux traiter les maladies mentales et neurologiques. L'OMS insiste toutefois sur le fait qu'améliorer la prise en charge de ces malades est possible à faible coût, par le biais d'une meilleure formation et information des médecins de proximité auxquels elle destine notamment son guide.

La politique de Sarkozy décomplexe les racistes

Scène de racisme ordinaire en France ou nous revoilà revenus au délit de faciès et à la traque du "bougnoles". La politique de Sarkozy a décomplexé les racistes de tout bord qui n'hésitent plus à verser leur haine sur tout ce qui s'apparente à un Arabe. Le plus grave est que cela vient maintenant de ceux qui devraient s'en tenir à l'humanité de leurs interlocuteurs, les médecins. Un praticien du sud de la France s'est cru revenu aux temps des colonies et a eu un comportement indigne de sa profession. "Sale arabe, dégages, tu me salis mon cabinet!" C'est ce qu'aurait déclaré un ophtalmologiste d'Aix-en-Provence à un patient d'origine marocaine, lui refusant une consultation, affirme France Info hier vendredi. Mohamed Mazoir, 35 ans, ingénieur à Atmel à Rousset, a porté plainte pour violence et surtout pour discrimina-

tion et propos racistes, précise la radio. Il s'était rendu au centre médical l'Avancée, situé dans le centre ville, avec sa fille âgée de six ans, indique de son côté RTL. Une partie du personnel aurait confirmé les propos du praticien, qui devait être entendu hier vendredi par le commissariat d'Aix-en-Provence. «On a mis nos enfants dans une école catholique justement pour qu'ils sentent qu'il n'y a pas de différence entre les religions, qu'on est tous Français. Je ne sais pas expliquer ce qui est arrivé», a témoigné Mohammed sur RTL. L'Ordre des Médecins aurait également été saisi du dossier. Selon RTL, le père a aussi adressé une lettre à Nicolas Sarkozy: «Nous n'avons rien à nous reprocher, écrit-il. Nous sommes des Français bien intégrés, tous nos voisins et nos collègues sont prêts à témoigner».

Le Nobel de la paix attribué au Chinois Liu Xiaobo

Le prix Nobel de la paix 2010 a été décerné hier à Liu Xiaobo, un intellectuel chinois de renom et ancienne figure de proue du Mouvement démocratique de Tiananmen en 1989.

Le comité Nobel a expliqué que le prix a été attribué au dissident chinois emprisonné "pour ses efforts durables et non-

violents en faveur des droits de l'Homme en Chine". Le prix est traditionnellement remis à Oslo le 10 décembre, date anniversaire de la mort de son fondateur, l'industriel et philanthrope suédois Alfred Nobel.

Il consiste en une médaille, un diplôme et un chèque de 10 millions de couronnes suédoises (environ un million d'euros).

Nomination d'un nouveau représentant chargé de la coopération antiterroriste auprès de l'UA

Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Jean Ping, a nommé M. Francisco José Caetano Madeira, du Mozambique, comme son Représentant spécial chargé de la coopération antiterroriste et, en même temps, directeur du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT), qui est basé à Alger, a annoncé Jeudi l'UA dans un communiqué reçu à Dakar.

"Cette nomination s'inscrit dans le cadre du suivi de la décision sur la prévention et la lutte contre le terrorisme adoptée par la 15ème session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Kampala (Ouganda), en juillet 2010», a indiqué l'UA.

Dans cette décision, la Conférence a, entre autres, souligné la nécessité d'efforts renouvelés et celle d'une mobilisation accrue pour lutter contre le fléau du terrorisme, et a demandé à la Commission de prendre des mesures appropriées à cette fin, a-t-on rappelé.

En sa qualité de Représentant spécial du président de la Commission, M. Madeira coordonnera les efforts visant à assurer la mise en œuvre effective des instruments pertinents de l'UA, y compris la Convention de 1999 sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, le Protocole y relatif de 2004 et le Plan d'action de 2002, a ajouté la même source. Il œuvrera également pour la mobilisation de la communauté internationale en appui aux efforts de l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme, a, en outre, fait savoir l'UA.

Le communiqué a également indiqué qu'en tant que Directeur du CAERT, M. Madeira oeuvrera au renforcement des capacités du Centre, notamment ses ressources humaines, ainsi que de son rôle de coordination et de sa contribution d'ensemble aux efforts visant à prévenir et à combattre le terrorisme. Pour ce faire, il s'appuiera sur les résultats obtenus jusqu'à présent.

Dès après sa prise de fonction, M. Madeira entreprendra des consultations avec les Etats membres présentement confrontés à la menace terroriste, ainsi qu'avec d'autres acteurs, afin d'identifier des mesures pratiques pour que l'UA puisse mieux appuyer leurs efforts.

En outre, et conformément à la décision adoptée à Kampala, la Commission de l'UA soumettra, dans les prochaines semaines, un rapport au Conseil de paix et de sécurité sur les voies et moyens les meilleurs pour renforcer l'efficacité des efforts de l'Afrique dans la prévention du terrorisme et la lutte contre ce fléau, a conclu le communiqué.

APS



En sa qualité de Représentant spécial du président de la Commission, M. Madeira coordonnera les efforts visant à assurer la mise en œuvre effective des instruments pertinents de l'UA, et œuvrera également pour la mobilisation de la communauté internationale en appui aux efforts de l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme.



INSOLITE

Rubik's Cube : il résout le casse-tête en 23 secondes

La technologie ne cessant jamais d'avancer, les robots sont aujourd'hui capables d'effectuer de plus en plus d'activités, dont certaines sont caractéristiques aux loisirs de l'homme. Rubot, lui, est devenu un as du Rubik's Cube.

De nos jours, les robots sont de plus en plus intelligents. Ainsi, des machines sont aujourd'hui capables de jouer du piano, de parler ou même de jouer à certains sports. Mais Rubot, lui, ne s'intéresse pas à ces choses là. Ce qu'il aime, lui, c'est venir à bout du plus célèbre casse-tête du monde: le Rubik's Cub. Là où Rubot est très fort, c'est qu'il ne lui faut que 23 secondes trouver la solution parmi les 43.252.003.274 489.856.000 combinaisons possibles. Son concepteur, Pete Redmond explique que son invention est capable de scanner chaque petite facette du Rubik's Cube. C'est grâce à cela qu'il trouve ensuite un algorithme permettant de résoudre le casse-tête le plus rapidement possible.



Horaires des prières							
Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h59	Fadjr : 5h02	Fadjr : 5h03	Fadjr : 5h00	Fadjr : 5h18	Fadjr : 5h30	Fadjr : 5h33	Fadjr : 5h36
Dohr : 12h17	Dohr : 12h20	Dohr : 12h21	Dohr : 12h527	Dohr : 12h36	Dohr : 12h47	Dohr : 12h50	Dohr : 12h53
Asr : 15h31	Asr : 15h35	Asr : 15h36	Asr : 15h42	Asr : 15h50	Asr : 16h33	Asr : 16h06	Asr : 16h09
Maghreb : 18h02	Maghreb : 18h05	Maghreb : 18h06	Maghreb : 18h12	Maghreb : 18h20	Maghreb : 18h33	Maghreb : 18h06	Maghreb : 18h39
Icha : 19h25	Icha : 19h28	Icha : 19h29	Icha : 19h34	Icha :19h44	Icha : 19h55	Icha : 19h58	Icha : 20h00

LORS D’UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE MILIEU FAMILIAL ET PROFESSIONNEL

LE HARCELEMENT SEXUEL EN DÉBAT À ORAN

Le harcèlement sexuel et ses manifestations effectives dans divers secteurs ont été, jeudi à Oran, au centre des travaux de la deuxième et dernière journée du colloque international sur le thème "Du milieu familial au milieu professionnel : situations de harcèlement".

PAR INES AMROUDE

Jéoffrion Christine de l’université de Nantes en France, a présenté les résultats d’une étude menée par deux équipes de chercheurs algériens et français sur "les représentations sociales du harcèlement sexuel", rapporte l’APS. Cette enquête a ciblé un échantillon de 33 Algériens (nes) et 60 français (es)) et le secteur de la santé.

La conférencière a considéré que "le harcèlement sexuel est un problème social de discrimination qui se manifeste aussi bien sous des formes non verbales (regard insistant, entre autres), verbales ou physiques". Jéoffrion Christine, qui a été secondée par le Dr. Hamid Hachelif, chercheur au CRASC, a relevé que les enquêtes algériens n’ont pas la même représentation sociale du harcèlement sexuel, en notant que cette comparaison entre deux populations sondées reflète deux conceptions, deux modèles d’approche et deux terminologies puisés de deux représentations sociales et culturelles différentes.

Sofiane Bouhdiba de l’Université de Tunis a présenté, pour sa part, une communication "généraliste" sur ce phénomène social dans son pays. Mme Darouche Fatima Fadéla (université de M’sila), Achouri Sonia (Annaba) et Benhamida



Ph / D. R.

Hind (Mascara) se sont intéressées respectivement aux cas de harcèlement chez les femmes de ménage, les filles mineures exerçant dans le secteur informel et la femme au travail. Ces enquêtes ont été dirigées dans le cadre de travaux menés par des étudiants sur un échantillon très réduit et des cas bien définis. La communication qui a retenu le plus l’attention de l’assistance a été celle présentée par Kassir Mehdi, de l’université de Mascara portant sur "le harcèlement sexuel en milieu universitaire". Le conférencier a expliqué, précise encore la dépêche de l’APS, que cette étude, menée par le département de sociologie de cette université sur 7 cas d’étudiantes victimes de harcèlement sexuel, porte sur le profil du harceleur, de la forme du harcèlement, de ses effets et de la réaction des victimes, en ajoutant qu’elle pose des problèmes aussi importants que celui du profil des universitaires, du mode de leur recrutement, de l’éthique en milieu universitaire. Le

juriste Amar Abbès de l’Université d’Oran, qui a abordé "la violence et des harcèlements dans le droit algérien", a retracé l’évolution de la législation algérienne et des dispositions prévues pour ces deux problèmes.

Il a expliqué également que la Constitution garantit "le droit au travail et à la sécurité" et que la loi 90/11 relative aux relations de travail insiste sur "le droit des travailleurs au respect de leur dignité et intégrité morale et physique" et que l’ordonnance de 2006 sur la fonction publique comporte des dispositions pour préserver les travailleurs de toutes formes d’agressions et atteintes à l’intégrité physique et morale du fonctionnaire.

«Toutes ces atteintes comme la violence physique, l’injure, les menaces et la diffamation tombent sur les dispositions du code pénal», a-t-il souligné évoquant l’article 341 bis de ce même code qui considère le harcèlement sexuel comme un délit.

I. A.

MESSAHEL À PROPOS DU PARTENARIAT ARABO-AFRICAIN

L'Algérie occupe une place centrale

L’Algérie, de par sa position de leader au Maghreb arabe et dans la région du Sahel, occupe une place centrale dans le partenariat arabo-africain où elle s’est beaucoup investie, a affirmé hier à Syrte (Libye), Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines. M. Messahel a mis en exergue, dans une déclaration, en marge de la réunion ministérielle préparatoire au 2e sommet afro-arabe, prévu dimanche à Syrte, le rôle de l’Algérie dans le développement et la promotion du partenariat arabo-africain. « Ce rôle remonte à 1973 lorsque le sommet d’Alger avait appelé à la nécessité de promouvoir la coopération entre les deux ensembles », a-t-il déclaré. L’Algérie, a-t-il rappelé a « énormément investi » en faveur du continent africain que ce soit dans la formation des cadres où dans le domaine de la réalisation de projets de développement. Le sommet de Syrte est à inscrire beaucoup plus dans l’espace de l’évaluation de ce qui a été fait pour que ce partenariat "puisse mieux évoluer", a-t-il précisé. Placé sous le thème du partenariat

stratégique, ce sommet devrait permettre aux dirigeants arabes et africains d’établir le bilan de la coopération depuis la tenue du premier sommet en 1977, en vue de définir les perspectives de son développement. L’objectif principal étant de renforcer les relations de coopération qui existent entre les deux ensembles, à travers notamment la promotion des investissements et des échanges commerciaux. Selon Messahel, il y aura un plan d’action qui tracera le cadre de la coopération arabo-africaine, ajoutant que l’accent sera mis plus particulièrement sur l’aspect économique avec notamment l’encouragement des investissements et le lancement de projets structurants qui peuvent rapprocher le monde arabe et le continent africain. S’agissant du financement de ces projets, le ministre s’est prononcé pour le libre choix de chaque pays à contribuer financièrement à leur réalisation, soulignant la nécessité d’investir dans des créneaux porteurs comme l’agriculture, l’énergie, le commerce, les infrastructures et le tourisme.

R. N.

COURT MÉTRAGE SUR LA SOUFFRANCE DU PEUPLE SAHRAOUI

LE FILM SUSCITE ÉMOTION ET INDIGNATION À LONDRES

PAR MASSINISSA BENLAKHAL

Le public londonien a eu, jeudi dernier, à découvrir les souffrances et le vécu quotidien des populations sahraouies dans les territoires occupés du Sahara Occidental. En effet, un court-métrage intitulé "El Problemo" (Le problème) retraçant le combat de ce peuple pour son autodétermination, diffusé jeudi soir dans une salle à Londres, a particulièrement ému le public présent suscitant également son indignation. Ce film, réalisé à l’aide d’une caméra cachée par une équipe de journalistes internationaux, montre directement les horreurs et les pratiques courantes, d’une atrocité indescriptible, perpétrées au quotidien par l’armée et la police marocaines à l’encontre des Sahraouis. Les images sont si choquantes avec du sang, des enfants piétinés, des mères traînées au sol et battues à coups de "rangers" au visage, que certaines personnes dans la salle n’ont pu supporter de voir ainsi l’horreur en direct, a-t-on constaté sur place. Le tournage clandestin donne aussi

APPLICATION DES RÈGLES DE LA CONCURRENCE

Vers un jumelage algéro-européen

Les instances algériennes en charge de la concurrence bénéficieront incessamment d’un jumelage avec un consortium européen devant leur permettre une mise en oeuvre efficiente des règles de la concurrence en Algérie, a annoncé jeudi le directeur du programme P3A, M. Aïssa Zelmati. Ce jumelage, retenu par le Programme d’appui à la mise en oeuvre de l’Accord d’association Algérie-UE (P3A), réunit le ministère du Commerce et le Conseil national de la concurrence avec un consortium franco-italo-allemand, a précisé M. Zelmati lors d’un point de presse à Alger. La signature du contrat de ce jumelage, dernier des cinq jumelages que le P3A s’appête à lancer au terme de sa première phase, est prévue avant la fin de l’année. Doté d’un budget de 870.000 euros avec une durée d’exécution de 18 mois, il vise notamment à contribuer à "la création d’un marché algérien concurrentiel et compétitif, la protection des intérêts économiques des consommateurs et l’émergence d’opérateurs économiques performants", a-t-il encore noté. Le dossier de la concurrence était l’une des priorités fixées par l’accord d’Association Algérie-UE ainsi que par la feuille de route d’accompagnement de cet accord. Une loi sur la concurrence, renforçant les prérogatives de l’Etat en matière de stabilité des prix, de lutte contre la spéculation et de prise de sanctions en cas d’infractions, a été adoptée l’été dernier par le Parlement. Les quatre autres jumelages retenus jusqu’à présent portent notamment sur la promotion des relations entre la Direction générale des impôts (DGI) et les contribuables, l’amélioration de la qualité d’eau distribuée par l’Algérienne des eaux (ADE), la reconnaissance de la conformité des produits industriels algériens par les agences de normalisation (lanor), d’accréditation (Algerac) et de métrologie (ONML) ainsi que la mise à niveau de l’Agence nationale de l’Artisanat.

APS

la parole à des anciens détenus qui ont subi la barbarie de l’armée royale. Les témoignages des Sahraouis qui interviennent dans ce film évoquent tous "la complicité de l’Espagne. Ils pointent également un doigt accusateur sur "le silence de la France". D’autres citoyens encore s’indignent devant la camera: "Aucun pays au monde ne s’intéresse à nous, à l’exception notoire de l’Algérie qui soutient courageusement une cause juste". Le film montre aussi la présence des soldats marocains à l’intérieur des écoles sahraouies, et fait un "zoom" sur le visage blême d’un enfant terrorisé par la vue, dans sa classe, d’hommes armés et en uniformes. Sur le plan militaire, "El Problemo" retrace l’historique de la lutte du front polissario sur le terrain. Le débat qui suivi la projection de ce film d’une quarantaine de minutes, a été particulièrement instructif. La situation des Droits de l’Homme au Sahara Occidental est "inadmissible", ont jugé la plupart des intervenants. Le film a obtenu en 2010 un prix d’Amnesty international à San Sebastian et un autre prix à Oslo.

M. B.